le franco albertain

Le mercredi 10 avril, 1974. Volume 7, numéro 20.

La Société franco-canadienne réalise enfin son rêve

CALGARY — Le projet d'un foyer pour personnes âgées que chérit depuis longtemps la Société franco- canadienne de Calgary est passé d'une simple maquette à un édifice de trois étages, bel et bien en béton et en bois et presque terminé. Le foyer qui aura coûté $525,100 devra être complété d'ici le mois d'août et prêt à y recevoir les célibataires et les couples à la retraite de Calgary.

par Jacinthe Perreault

La société répondait ainsi, et de façon très tangible, à un de ses buts, en l'occurence celui de voir à l'épanouissement social et économique de la communauté qu'elle dessert. Dans un rapport présenté à la Société franco-canadienne par le comité de construction du foyer, dont M. Albert Comeault en est le président, on soulignait que la société allait ainsi contribuer à solutionner le problème de l'écart des gens retraités dans la vie communautaire.

L'édifice situé tout près de l'église Ste-Famille habitera 36 logis dont 12 avec une chambre à coucher. Le foyer aura sa salle de récréation, son atelier d'artisanat, une salle de billards et un logement pour le concierge. La société y aura aussi ses bureaux et une salle de réunion.

Le coût du projet est estimé à $525,100. Grâce à un octroi de l'Alberta Housing Corporation de $175,000 et à une hypothèque de $275,000 consentie par le gouvernement fédéral, la participation de la société est de l'ordre de $35,000; le terrain d'une valeur de $40,000 lui a par ailleurs été donné.

"Nous, on a voulu aider les gens." C'est en ces termes que M. Albert Comeault expliquait, dans un entretien qu'il accordait au Franco-Albertain, le long cheminement du projet. Si la société travaille depuis déjà quatre ans à la réalisation d'un foyer pour personnes âgées, les gens de la paroisse Ste-Famille ont mijoté l'idée d'un complexe d'habitation il y a une dizaine d'années, précisait M. Comeault.

D'en arriver à mettre les derniers clous au toit du foyer n'a pas été très difficile mais long, de dire M. Comeault, et ce parce que le projet a été modifié à plusieurs reprises. On songeait déjà il y a dix ans à construire un presbytère et l'évêque du diocèse d'alors, avait suggéré de construire un complexe d'appartements qui habiterait à son rez-de-chaussée le presbytère.

Parce qu'il aurait été trop dispendieux et onéreux la société créée en 1970, suite à l'amalgamation du club français et de la société St-Jean Batiste, adoptait définitivement de ne construire qu'un foyer pour personnes âgées.

M. Comeault tenait à préciser qu'il avait lui-même travaillé

(suite à la page 2)

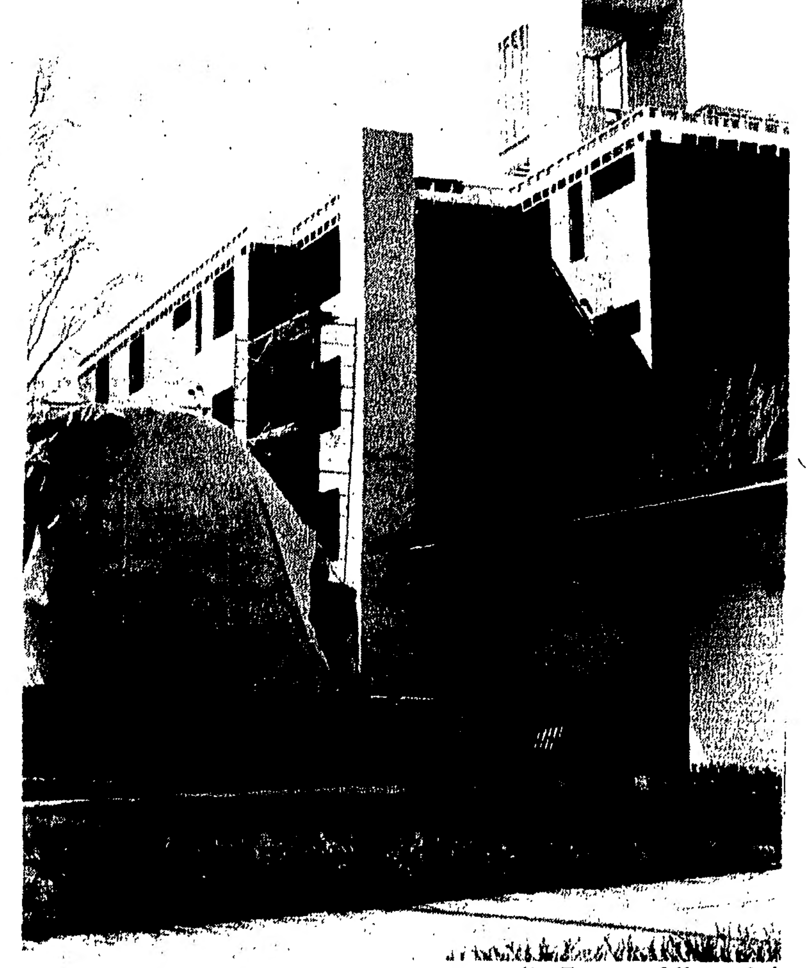


Photo (le Franco-Albertain)

LE FOYER POUR PERSONNES AGEES de la Société franco-canadienne de Calgary sera terminé d'ici la fin août. L'édifice est composé de 36 logis et devra habiter les bureaux et la salle de réunion de la société.

Il faut éduquer les gens à la coopération

Lundi le 1er avril avait lieu à Falher une importante réunion du Conseil de la coopération, de la région Rivière-la-Paix. Y assistaient quatorze représentants des coopératives régionales.

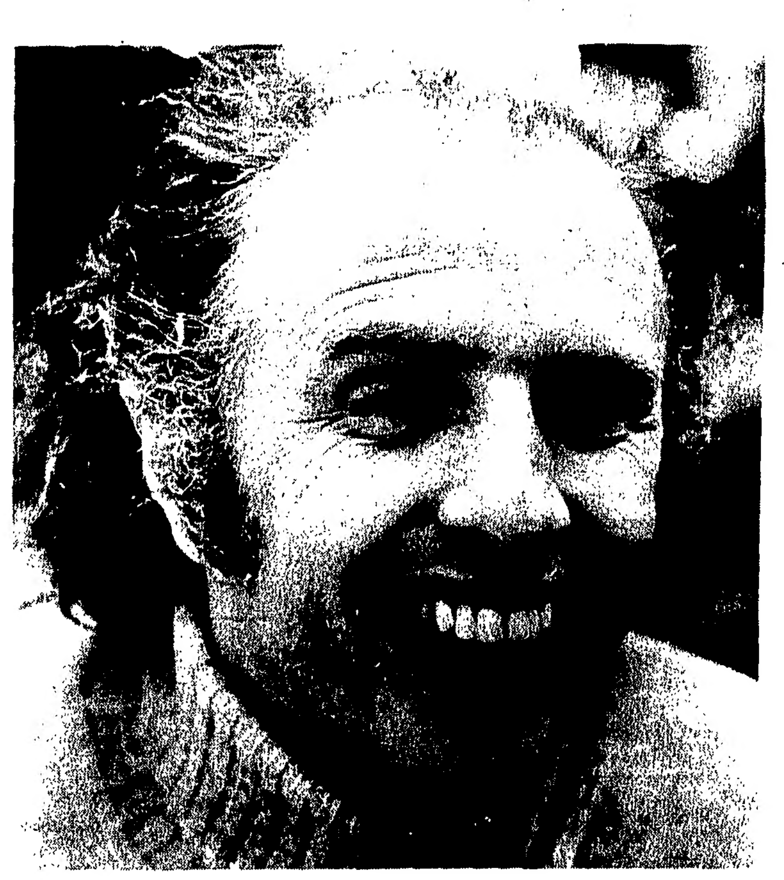
Ont été élus, à la présidence M. Evans Lavoie, à la vice-présidence, M. Gérard Maisonneuve et M. Roger Houle, secrétaire. Le nouvel exécutif ainsi que M. Louis-Joseph Laberge représenteront Rivière-la-Paix auprès du Conseil albertain de la coopération.

L'assemblée s'est ensuite penchée sur les problèmes immédiats auxquels devait faire face le mouvement coopératif et il a été convenu que le mouvement, s'il devait s'implanter solidement en Alberta, devait consacrer une partie de ses efforts à l'éducation sur la coopération. Il faut entendre par là une éducation planifiée qui permette à la fois la formation de directeurs et de techniciens en coopération aussi bien que celle qui s'adresse aux usagers actuels et éventuels du système coopératif. Une éducation qui forme les gens dont on a besoin aujourd'hui et qui par le biais de l'école permettra de former ceux auxquels on devra faire appel dans un avenir plus ou moins rapproché. Le programme de l'année consiste donc en un programme prioritaire d'éducation pour les postes cadres: directeurs, gérants et membres des mouvements coopératifs.

L'exécutif se propose de rencontrer chacun des bureaux de direction régionaux afin de les consulter pour mettre sur pied un service d'éducation apte à remplir les besoins de chacun. Cette rencontre permettra une mise en commun des efforts dans l'élaboration d'un programme efficace d'entraide et de coopération.

Lors de cette assemblée, il a par ailleurs été convenu que l'Alberta devait tout mettre en branle pour bien se préparer à participer au congrès du Conseil canadien de la coopération qui aura lieu à Edmonton en juillet prochain.

Les organismes coopératifs présents ont aussi pris connaissance d'une lettre venant de la caisse Francalta indiquant qu'elle avait reçu de Falher une demande visant l'ouverture d'une succursale à cet endroit. La direction de Francalta se disait prête à oeuvrer à Falher si elle en recevait l'approbation des organismes coopératifs en place ce qui a été accepté d'emblée. Au moment d'aller sous presse on nous annonce l'ouverture probable de cette succursale pour le 22 avril; un pas de plus du mouvement coopératif qui permettra peut-être à Francalta, dont l'actif actuel est de $1,500,000 d'atteindre avant la fin de 1974 son objectif de deux millions.



Vigneault, le chantre du "pays" à Edmonton le 27 avril

C'est officiel, Vigneault sera à la Cabane à sucre le 27 avril prochain. Les dirigeants sont très fiers d'avoir signé avec monsieur Vigneault un contrat fort intéressant pour tous les Franco-albertains. En effet comme nous le faisait remarquer monsieur Eugène Trottier, l'ACFA a obtenu du célèbre chansonnier qu'il donne un spectacle en deux tranches, soit à 8h.00 et à 10h.00 ce qui permettra peut-être à ceux qui ne sauraient se rendre en début de soirée d'assister à la deuxième partie du spectacle. C'est là, affirme monsieur Trottier "une concession que fait rarement l'impressario de monsieur Vigneault, sachant combien cela est exigeant pour un artiste qui se donne aussi pleinement et de tout coeur". Nous ne saurions que remercier l'exécutif de l'ACFA régionale et le directeur des fêtes, monsieur Hilaire Fortier d'avoir su ménager à nos gens un plaisir davantage durable.

Le ministre Schmidt remet une subvention pour les festivités

Samedi 6 avril eut lieu à la cafétéria du Collège St-Jean le bal "Mlle Cabane à Sucre 1974". L'organisation de Mme Laurence Farley et de l'ACFA régionale



d'Edmonton assura d'avance la réussite de cette soirée. On assista à la présentation des six candidates pour le poste de Mlle Cabane à sucre, qui fut suivie d'une danse à la musique de l'orchestre Louis Biamonte. Malgré la grève de la régie des alcools, le bar semblait être assez bien fourni. Un léger repas fut servi tard dans la soirée.

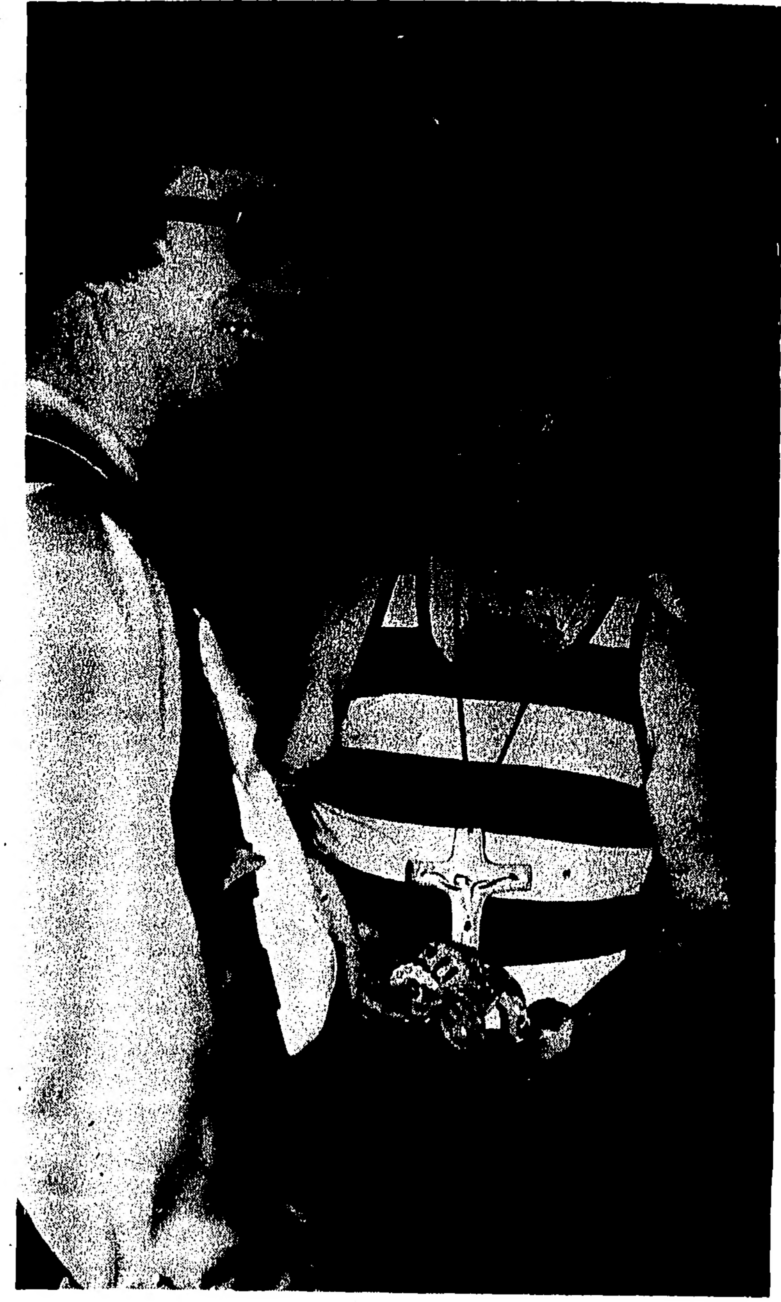
Six juges représentatifs de la communauté franco-albertaine évaluèrent les charmes et talents des candidates. Il s'agit de M. Jacques Boucher et Mme Hélène Naryana du poste CBXFT, Mlle Danielle Carbonneau, Soeur Antoinette Servant, le Dr Philippe Lamoureux du Département de l'Education, et M. Steven Lindop de l'Association des étudiants du Collège Universitaire St-Jean. Après un court discours de la présente Mlle Cabane à sucre, Simone Doucette, les régions proposèrent leurs jolies demoiselles aspirantes. Chacune de celles-ci entretint les spectateurs avant d'établir leurs talents. Mlles Suzanne Généreux de St-Paul et Joanne Onofrychuk d'Edmonton jouèrent d'alléchantes compositions au piano. Mlle Joanne Coulombe de Bonnyville préféra l'orgue comme médium. Une récitation de sa propre poésie témoigna du talent de Mlle Michèle Cloutier de Calgary. La candidate de Legal-Morinville, Mlle Marjolaine Chamberland, récita une fable de La Fontaine, "Le chien et le loup." Rivière-la-Paix fut habilement représentée par Mlle Madeleine Fortin qui interpréta un extrait des Contes de Félix Leclerc.

La prochaine épreuve de la soirée fut de répondre candidement à une question posée à l'instant même. Parmi les sujets exposés: la libération de la femme, la langue et la culture canadiennes-françaises, la légalisation de la drogue et les écoles unilingues.

Avant que la danse n'ait commencé, le ministre albertain de la culture, M. Horst Schmidt, présenta un don de trois mille dollars à l'ACFA. M. Hilaire Fortier accepta de la part de l'association. On termina la soirée avec la danse qui fut très appréciée.

Le bal fut un succès, pour preuve cette remarque d'un couple québécois nouvellement venu en Alberta au sujet du "dynamisme" et de la "sincérité" de la communauté canadienne-française en Alberta.

par Col Sissons



Ce n'est pas un mensonge! M.Benoît Pariseau, membre du "frog power",a remporté le 2e prix pour son costume dans une compétition réservée aux membres des média, lors de l'Edmonton Boat Show. La grenouille identifiait le poste CHFA.

La société réalise son rêve (suite de la page 1)

pendant plus de 28 ans pour faire du milieu français de Calgary un élément viable et le foyer est "quelque chose que l'on a pu faire parce que plusiers personnes se sont données la main. Et c'est la seule façon dont la société pourra jamais accomplir quelque chose, admettait-il.

Plusieurs personnes ont travaillé durant de nombreuses années dont l'entrepreneur en construction actuel du foyer, M. Robert Plautkins, l'architecte, M. John Swintom, MM. Jean Durant, Lucien Auclair, Jean-Louis Lebel, Ulric Dandurant, Maurice Lampron, Paul Bouchard, M. le curé Drouin et l'avocat de la société M. Paul Caron.

Interrogé au sujet du financement du foyer par la société, M. Comeault insistait que le foyer devait et allait sans nul doute s'autofinancer. La société a été en mesure de réaliser ce projet, ajoutait-il, grâces à 13 années de bingo et grâce au terrain vendu lors de l'amalgamation du club français et de la société St-Jean Batiste.

Le foyer sera administré par la société franco-canadienne qui nommera un comité de gérance. Le comité de construction actuel composé de M. Comeault, M. Martin Butet et de Mme Watson verra à recevoir les demandes et terminer le travail nécessaire avant l'ouverture.

Le nom que portera le foyer n'est pas encore dévoilé mais il rappellera probablement une personne ou un milieu qui a largement contribué à l'épanouissement du milieu français de Calgary.









M. Bourgouin raconte...

NOTES HISTORIQUES SUR BONNYVILLE
(Suite)

Pendant les quelques jours qui suivirent, nos hommes explorèrent ce nouveau paysage. Ils le trouvèrent beau et bon quoique fort boisé. Ils résolurent donc de s'y établir excepté Honorius Lamoureux qui trouva le pays trop sauvage et lointain.

Bientôt nos voyageurs rebroussent chemin pour rentrer chez-eux, plier bagage et revenir ensuite avec de la parenté et d'autres amis.

Ainsi, vers la fin de mai de 1907, ces huit premiers colons étaient arrivés en ce nouveau pays: Wilfird Ouimet, Albert Dargis, Aimé Marcotte, Hormidas Boisvert, Jos Mercier, Philorum Ouellette, Oliva Martel et Come Ouimet.

Wilfrid Ouimet choisit sa terre, (homestead) le long de Jessie Lake à environ 3 milles de Moose Lake et les quatre colons qui suivent dans cette liste prirent des terres à l'est de celle-ci.

Philorum Ouellette prit sa terre à un mille et demi du Moose Lake où se trouve situé aujourd'hui l'hôpital Duclos, et Come Ouimet se situa tout près.

Et voilà ceux qui suivirent la même année: Jos Ouellette et sa femme, Jules Durand, Daubin et sa femme Madeleine, Louis Durand Daubin, Jos Isling et sa femme, Jos Barraire, Théodore Poulin, Alfred L'Heureux, Jos Robitaille, Ernest Croteau, Eugène et Zénon Lefèbvre, Jos et Emile Baril, Philippe Langis et sa femme, Wilfrid Généreux.



M. Jos Baril

ETAT DU PAYS EN 1907

Nous avons vu qu'aux alentours de Moose Lake, il n'y avait point de chemins comme tels en ces temps-là. D'ailleurs, quand les premiers colons y arrivèrent, ils trouvèrent un pays fort boisé, parsemé de lacs et de marais. En bordure de ces marais on trouvait généralement un pré où l'on pouvait faire paître les animaux, ou bien récolter du bon foin succulent.

Il y avait des terrains qui étaient pierreux, surtout autour de certains lacs, mais, en général, on trouvait dans la région une couche épaisse de belle et fertile terre noire, créée sans doute par la tombée des arbres et des fruits de la forêt pendant des siècles innombrables.

Suivant le système d'arpentage de la province d'Alberta, les terres étaient divisées en carreaux d'un mille carré, soit 640 acres appelés "sections". Chaque section alors, pouvait être subdivisée en quatre carreaux égaux de 1/4 de mille carré, soit 160 acres. On nommait chacun de ces carreaux "quart de section", ou bien, tout court, "un quart". Le gouvernement provincial donnait à tout colon qui le désirait un quart de section de terre, moyennant son enregistrement accompagné de dix dollars auprès du bureau des terres. Mais il restait aux colons certains travaux à exécuter sur cette terre dans un temps fixé à trois ans ou plus, selon l'état plus ou moins boisé du terrain. Par exemple le colon devait y construire une chaumière qu'on appelait ici un "shack", et il devait l'habiter au moins six mois de l'année pendant trois ans. Il devait aussi clôturer en entier son homestead. De plus, chaque année, il devait entreprendre de travailler quelques acres de terre, c'est-à-dire, abattre les arbres, essoucher, labourer, ce qu'on appelait "casser" la terre; en un mot il lui fallait mettre en culture ce coin de terre. Au bout de queques années un inspecteur du gouvernement venait voir les travaux accomplis, et, s'il en était satisfait, le pionnier recevait ses lettres patentes, et le terrain lui appartenait en propre. Ces démarches s'appelaient "prendre un homestead". C'est là que le pionnier allait établir son foyer: il devenait un "homesteader".

Or, quand les pionniers arrivèrent en 1907, l'arpentage des terres n'avait pas été complété. Jusque là, les arpenteurs avaient tout simplement établi et défriché à travers le forêt des lignes de base (base-lines) qui allaient de l'ouest à l'est comme des parallèles de latitude, mais situées à une distance de six milles l'une de l'autre. Et puis, le long de chacune de ces lignes de base, on rencontrait à tous les deux milles, une borne qui était constituée comme suit: dans un carré de terre de 36 pouces de côté, on creusait un trou de 18 pouces de profondeur à chaque coin avec une pelle ronde, et on formait avec la terre ainsi enlevée, un monticule au milieu de ce carré. Ensuite, au coin nord-est du carré, on enfonçait dans la terre un poteau de fer à quatre faces qui dépassait la surface du sol de quelques pouces; et sur la face ouest du poteau se trouvaient gravées dans le fer des données qui indiquaient exactement la situation de la section à laquelle elles faisaient face.

Dans la vignette ci-contre, on aperçoit, à gauche, une borne le long d'une ligne de démarcation tracée et défrichée par les arpenteurs.

ON SE MET A L'OEUVRE

Tôt après son arrivée dans les parages du Moose Lake, chaque colon choisissait l'endroit où il désirait établir son homestead; et, comme l'arpentage dans la région n'avait pas été achevé il devait déterminer lui-même les lignes de démarcation de sa terre, en attendant qu'elles soient établies officiellement par les arpenteurs du gouvernement. Le colon effectuait ce travail en mesurant d'abord ses distances depuis une certaine borne en comptant ses pas au marcher soit trois pieds à chaque pas. Là il plantait un poteau de terre. Et puis au moyen d'une équerre et avec l'aide d'un compagnon, il tirait sa ligne ainsi: depuis son poteau, se dirigeant sur l'équerre, il visait à l'oeil nu la direction de la ligne, et dirigeait son compagnon qui plantait des baguettes dans ce sens. Ce procédé donnait pour l'instant, des résultats satisfaisants.



M. et Mme AIME MARCOTTE, qui furent les premiers pionniers à être mariés dans l'église de Bonnyville en 1912.

Après avoir établi la situation de son homestead, le pionnier se construisait une habitation. Elle était construite en bois rond du pays, des poutres qu'on appelait des billots ou des "logs". Il y avait parmi ces pionniers des hommes qui en leur jeune âge avaient été bûcherons dans les chantiers de bois du Québec. Ceux-là savaient manier la hache. Aussi, ils taillaient habilement les coins de leurs maisons en queue d'aronde (dove-tail) et cela tenait bon pour longtemps.

Mais, ce n'était pas tout: il fallait mettre du terrain en culture, et il n'y avait pas de temps à perdre, et tout colon s'y mettait avec coeur. Il fallait d'abord abattre des arbres et les broussailles, On mettait tout ça en tas et on y mettait le feu. Mais, il restait les souches. Pour les enlever, on coupait à la hache quelques racines au pied, puis on y accrochait, un à un les chevaux fortement harnachés. Les bêtes se lançaient dans le collier, et, après quelques fortes secousses des chevaux, parfois impatientés, la souche cédait. C'était un travail bien dur, et, très souvent les pauvres chevaux en sortaient les épaules blessées au vif.

Après avoir essouché, il fallait labourer, "casser" la terre. Les charrues à manchons du temps étaient tirées par des chevaux ou des boeufs. Le laboureur, les mains collées aux manchons, avait une dure besogne à faire. Lorsque le soc frappait une racine solide ou une pierre, l'homme était souvent projeté fortement en l'air ou bien de côté, et les manchons lui infligeaient parfois au corps des coups douleureux.

Puis c'était le déracinage et le hersage, suivi de l'ensemencement qui se faisait à la main. Enfin, on attendait pour voir mûrir la semence des quelques premiers acres de terre.

C'est ainsi que commença la pionnier. Il vint, il jeta un coup d'oeil sur le pays; puis il prit sa hache et, face à la forêt, il y tailla le nom de Bonnyville.

(A SUIVRE)

éditorial

Félicitations à CBXFT

Les téléspectateurs de CBXFT qui étaient devant leur petit écran dimanche, le 31 mars dernier à 6h00 p.m. n'auront pas manqué d'apprécier l'excellente émission d'une heure que leur avait préparée Guy Pariseau.

Il s'agissait d'un reportage à la fois historique, humoristique et fantastique sur notre poste CHFA qui, le lendemain, allait devenir officiellement la propriété de la Société Radio-Canada.

Un tel document aura évoqué, chez les uns, nombre de souvenirs émouvants. Les pionniers de CHFA, en effet, n'ont pas eu la tâche facile, car il s'agissait à ce moment-là, d'établir un poste de radio à partir de rien. Et il fallait plus que de l'argent. Il était en outre nécessaire d'obtenir le permis d'opération et ceux qui furent mêlés à cette lutte, car c'en fut une, se souviendront de la ténacité dont ils ont dû faire preuve pour vaincre les nombreuses pressions politiques qui mirent tout en oeuvre pour garder muette "la voix française de l'Alberta."

Chez les autres, plus jeunes ou nouveaux arrivés, ce programme aura fait connaître une des pages les plus glorieuses de l'histoire française de l'Alberta. Non pas que cette émission fut exhaustive: notre poste n'a pu voir le jour qu'après une bien longue et laborieuse gestation. Mais elle aura donné au moins une idée du courage et de la perspicacité de nos devanciers.

Chez tous, ce documentaire a éveillé un sentiment de bien légitime fierté. Nous sommes fiers de la courte histoire de CHFA et de ceux et celles qui ont mis tant de soin et tant d'intérêt à servir leurs compatriotes. A telle enseigne que si Radio-Canada peut continuer à assurer au moins le même service radiophonique, nous leur saurons gré.

Il nous reste à souhaiter que CBXFT ne s'en tienne pas là. Nous avons, ici en Alberta, bien d'autres institutions qui mériteraient le traitement qu'a reçu CHFA. Certaines même ne sont plus là: elles se sont éteintes doucement, sans qu'on en fasse trop de cas, effaçant avec elles d'innombrables années de dévouement obscur qu'il n'est peut-être pas encore trop tard de remettre en lumière: on s'en sera douté, nous voulons parler de l'Académie Assomption et du Collège secondaire Saint-Jean.

N'y aurait-il pas aussi abondante matière à production si on scrute le travail gigantesque qu'ont accompli nos prédécesseurs à l'ACFA, à La Survivance et au Franco-Albertain, et même à la Cabane à sucre qui fête cette année son 25e anniversaire de naissance, tout comme CHFA.

Et on pourrait ajouter bien d'autres institutions à Edmonton et en dehors d'Edmonton, tel le Collège Notre-Dame-de-la-Paix à Falher. Bref, le matériel est là, prêt à être exploité, et CBXFT est l'organisme le mieux outillé pour faire ce travail. La preuve en est maintenant faite.

Nous savons que de telles réalisations demandent beaucoup de temps et beaucoup d'argent. Nous savons aussi que Radio-Canada n'est pas là seulement pour nous faire étalage uniquement des belles réalisations de Montréal. Nous ne prônons pas de narcissisme: nous demandons à Radio- Canada, que ce soit à la radio ou à la télévision, tout en nous ouvrant à d'autres cultures comme celle du Québec, de prendre dès maintenant les moyens d'être le miroir de notre francophonie albertaine dont nous avons déjà tant de raisons d'être fiers!

Guy Lacombe
directeur

dossier

Le multiculturalisme fait du Canadien français de l'Ouest, un métis

Le 8 octobre 1971, le premier ministre du Canada déclarait devant la Chambre des communes que le Canada était dorénavant officiellement reconnu comme nation multiculturelle. Par le fait même, le gouvernement canadien récusait les recommandations de la Commission Royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme qui, si elles étaient appliquées effaceraient plusieurs inégalités sociales qui définissent la relation entre francophones et anglophones depuis quelques siècles, au Canada.

C'est le premier ministre, Lester Pearson, qui est responsable de la mise sur pied de cette Commission Royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme. D'ailleurs, son élection en 1963 est dûe en grande partie à sa déclaration devant la Chambre des communes plusieurs mois au préalable, disant que s'il était élu, son gouvernement créerait une Commission Royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme. En outre, par le fait même, il mettait en honneur l'idée d'une société canadienne bi-culturelle et bilingue, fondée sur l'égalité des deux nations fondatrices.

Doit-on rappeler que ces décisions furent prises à la suite de la montée du nationalisme québécois au début de la révolution tranquille. Par conséquent, la récusation des recommandations de la Commission Royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme en 1971 en faveur de politique dumulticulturalisme ne peut que nous apporter à conclure que les décisions prises vers 1963, au début de la révolution tranquille, sont celles d'une élite dominante qui veut protéger ses intérêts établis et perpétuer l'ordre établi sur l'injustice sociale en submergeant la montée des consciences, faisant miroiter l'idée de l'égalité des deux nations fondatrices sans réellement vouloir cette égalité.

La seule manière, par conséquent, me semble-t-il, que les gouvernements canadien et québécois sauront dorénavant contenir l'effervescence du nationalisme québécois c'est par des mesures politiques toujours de plus en plus répressives vis-à-vis du Canadien-français. D'ailleurs, la réaction des gouvernements durant la crise d'octobre en 1970, et la suppression sans causes suffisantes des libertés civiles du citoyen canadien au Québec, ne sont-ils pas le point de départ de cette politique de répression?

En outre, ces changements de politiques du gouvernement canadien en 1971 ne sont pas sans répercussions pour le Canadien-français de l'Ouest, et, en l'occurence, le Franco-albertain. En effet, en mettant le Canadien français sur le même pied d'égalité avec les autres groupes ethniques du Canada, le gouvernement canadien, par sa politique du multiculturalisme, non seulement augmente le pouvoir de domination de l'ordre canadien par le groupe ethnique anglo-saxon, mais, en outre, réduit le Canadien français de l'Ouest à un statut qui est fort semblable à celui du métis canadien, réservant seulement au Québécois le droit légal d'être Canadien-français comme le droit légal d'être Indien n'est réservé qu'à l'Indien du traité, et non au métis.

En effet, comme le métis canadien, le Canadien-françaisde l'Ouest devient un homme qui est réduit par la politique du multiculturalisme à une position d'ambiguïté par rapport à la structure sociale canadienne. Comme le métis n'est pas légalement un Indien, le Canadien-français de l'Ouest a également perdu ses droits légaux d'être Canadien-français. Par contre, en fait, comme l'homme blanc continue à identifier le métis avec l'Indien, et lui réserve par conséquent des traitements différents, le Canadien-français de l'Ouest continue d'être perçu comme Canadien-français, et par conséquent d'être traité comme on avait l'habitude de le traiter depuis toujours. Cette situation de fait qui n'est pas conforme à la situation légale font du métis comme du Canadien- français de l'Ouest des hommes qui n'ont pas de place dans la société, ou en d'autres mots des parias de la société canadienne.

Léo Poncele

Le Franco



Hebdo du Canada

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

DIRECTEUR : Guy Lacombe

REDACTRICE: Jacinthe Perreault

COMPOSITION ET CIRCULATION: Micheline Duclaume

ABONNEMENT: $5.00 par année, $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année. - Courrier de deuxième classe, enregistrement no. 1681

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109 rue, Edmonton, T5J 1M4

Les Soeurs de Ste. Croix veulent sauver l'état naturel de Mill Creek

Par Lucien Royer

Les 370 acres du ravin Mill Creek qu'on projetait d'utiliser comme plate-forme de voie rapide pour la ville d'Edmonton, serviront maintenant d'énorme parc au sein même de la ville. Près de 150 citoyens ont fortement appuyé le projet, jeudi soir dernier, lors d'une réunion publique organisée par le Département municipal des loisirs à l'école secondaire Bonnie Doon.

D'après l'étude exécutée par les Associés Butler Krebes pour la ville d'Edmonton, on s'efforcera de préserver l'état naturel des terrains de ce nouveau parc. Butler Krebes dévoilaient également certaines informations relatives à la circulation à l'intérieur du parc, à ses services de loisir et au rôle que devront jouer les propriétaires environnants. Parmi bien d'autres institutions le Collège St-Jean et l'école J.H. Picard sont inclus à l'intérieur des frontières du nouveau parc.

Le but primordial de cette réunion était de dévoiler aux citoyens les plans de développement de Mill Creek et d'accueillir ensuite leurs évaluations, critiques et suggestions. Tous ces efforts pour enfin développer un parc selon les besoins des gens mêmes qui l'utiliseront. C'est du moins ce qu'indiquait M. Savage du Département des loisirs: "nous avons besoin de la réaction des gens pour bien réaliser ce projet. On ne peut savoir ce qu'ils veulent sans les consulter."

Bien que toutes les institutions et organismes francophones affectés par la création de ce nouveau parc aient été formellement invités, seules les Soeurs de Ste-Croix ont vu l'importance de participer à la réunion. "On doit s'assurer que le parc soit accessible pour tout le monde", affirmait Soeur Agnès du couvent des Soeurs situé sur la rive est de Mill Creek. "De plus", insistait Jeanne Wilford également du couvent, "il est absolument essentiel que l'état naturel du parc soit préservé".

Même si les officiers du département se disaient satisfaits des résultats de la réunion, quelques membres de l'exécutif de l'organisation STOP (Save Tomorrow Oppose Pollution) n'étaient pas aussi enthousiastes. STOP avait organisé une grande campagne de téléphones et de visites personnelles pour inciter divers organismes et individus à participer à la réunion. "D'abord, les gens devraient avoir le droit de participer à la réalisation même du parc. Mill Creek pourrait être un "People's Park", affirmait M. Paul McGaftey de STOP. "Mais on devrait permettre aux gens de participer au nettoyage et au développement même du parc".

STOP a effectivement déjà fait une demande de subvention auprès du gouvernement canadien pour financer le nettoyage de la région Gainers du ravin. Ils ont également solliciter le support financier de la Compagnie Gainers pour le projet. Jusqu'à date, la compagnie n'a pas voulu se compromettre. "Nous voulons nous-même entammer le travail de mise en marche cet été," constatait un autre directeur de STOP.

Même si STOP a été l'agent responsable de la réalisation de cette réunion, le Département des loisirs refuse encore de le reconnaître comme porte-parole des organismes touchés par le développement de Mill Creek, STOP est effectivement en communication directe avec les organisations communautaires qui s'intéressent à Mill Creek. Selon ses directeurs, STOP sollicitera sous peu le mandat officiel des groupes communautaires sur place.


" Le ravin Mill Creek est pour nous, un moyen assez facile de retrouver la tranquilité pour mieux réfléchir". (Jeanne Wilford du couvent Ste. Croix)


Le couvent des soeurs de Ste. Croix se situe sur la rive est du ravin Mill Creek près de la 82e ave. Pour les résidentes, Mill Creek est à quelques pas et elles jouissent de la campagne à la ville en hiver aussi bien qu'en été.



Les mensonges de Benoit

L'avenir n'est pas chose qu'il faille attendre; il faut savoir le créer soi-même. Michelet

●

Lors de l'exposition de bateaux et de roulottes qui s'est déroulée la semaine dernière, les représentants de CHFA -Radio–Canada n'ayant pas les moyens de se payer le luxe de louer un costume, ont dû utiliser beaucoup d'initiative, afin de prendre part à la compétition des média d'information. Le tout a payé car l'équipe a remporté le deuxième prix "du meilleur costume". Une des rares fois que ça nous a payé d'être pauvre.

●

Le chef du secrétariat de l'Association franco colombienne, Doug Brown se pose peut-être des questions à savoir pourquoi les francophones de cette province ne visitent pas souvent son bureau? La réponse à ce mystère a été résolu par un Franco-albertain de passage en Colombie il y a quelques jours. En ouvrant la porte de l'édifice où se trouve les bureaux de monsieur Brown, un énorme berger allemand vous demande votre carte de visite et, si il n'aime pas votre sourire, vous risquez fort de retourner chez vous soulagé de votre fond de culottes.

●

La Fédération des femmes canadiennes (section Jean Patoine) lance un grand Bingo. Il vous faut acheter vos cartes, et ensuite vous téléphonez à un certain numéro, et les secrétaires électroniques vous donnent les numéros déjà sortis. Nous attendons avec impatience pour voir si les secrétaires seront bilingues, ou unilingues anglaises.

●

Un de nos recherchistes qui se trouvait dans les coulisses d'une salle du CUSJ à l'heure où se donnait un cours important par un animateur éminent a été complètement ébahi et surpris d'entendre que ces cours se donnaient uniquement dans la langue de Shakespeare. En voilà une pour le secrétariat d'Etat! !

●

Le bibliobus de l'ACFA n'est pas chanceux. Quelqu'un l'a aperçu sur la route de St-Paul dimanche dernier, le feu au derrière. Le conducteur Henri Lemire avait oublié (comme c'est son habitude) de prendre avant le départ, une patte de lièvre. Connaissant Guy Lacombe, je ne comprends absolument pas pourquoi une place n'a pas été réservée pour une statue de St-Christophe....Les croyants vous diront que ce geste pourrait vous épargner d'autres désastreux contretemps. Un témoin oculaire pensait voir "Kahoutek" tout à nouveau ..

●

Le recyclage va bon train dans les cadres de la Société Radio-Canada.. Quel ne fut pas notre surprise d'entendre la voix sympathique de Yves Fortier (le Henri Bergeron de CKSB) au réseau national. Un bon moyen de faire relire les textes aux annonceurs du réseau ouest, c'est de les envoyer faire un stage à la grande maison de Radio-Canada Montréal.

●

Dans la même veine, nous apprenons de sources bien informées qu'il y aurait échange très prochainement entre Montrál et Edmonton... Oui vous l'avez deviné Jean Patenaude partirait très prochainement pour Montréal et Wilfrid Lemoine le remplacerait à CBXFT ...L'échange pour le plus grand bien d'Actualités 24...

●

• A Falher

Nouveaux directeurs nommés à la coopérative de Falher

Le 2 avril avait lieu la réunion annuelle de la coopérative de Falher. Une trentaine de personnes y assistaient.

Après l'agenda d'usage, soit lecture des minutes par le secrétaire M. Léon Hébert, rapport du bureau de direction par le président M. Ferdinand Lévesque, bilan financier par le gérant M. Rolland Deslauriers, rapport de la convention par M. Jos St-Laurent, eurent lieu les élections.

Quoique ayant encore un an de son terme à faire, M. Ferdinand Lévesque démissionnait.

MM. Ferrier Laflamme et Léon Hébert sortaient de charge.

M. Bernard Boulet fut élu pour remplacer M. Lévesque pour un an. M. Léon Hébert fut réélu et M. Doug Galligan remplaçait M. Ferrier Laflamme.

On proposa un vote de remerciement à M. Ferrier Laflamme, qui occupait le poste de directeur depuis 26 années; ainsi qu'à M. Ferdiand Lévesque qui occupait son poste depuis 14 années.



Nouveau bureau de direction: 1ière rangée de gauche à droite, MM. Jos St-Laurent, vice-président, Jos Laflamme, René Rey, nouveau président. 2ième rangée dans le même ordre: Bernard Boulet, Léon Hébert (secrétaire), Doug Galligan et Amos Côté. Il serait peut-être bon de souligner, qu'au point de vue opération, l'année qui vient de s'écouler a été plus profitable que l'année précédente.

Des réunions tenues à McLennan

• Mgr. Légaré à McLennan

McLennan (DNC) — Dimanche le 17 mars, Mgr H. Légaré, archevêque de Grouard était reçu par les paroissiens de McLennan à l'occasion du premier anniversaire de son intronisation. Recevant l'hommage des paroissiens, il le leur rendit en celebrant lui-même la messe du jour.

• Les femmes chrétiennes se rencontrent

A l'assemblée mensuelle des Femmes chrétiennes tenue le 5 mars chez madame A. Canuel on annonça que l'organisation s'était enrichie de quatre nouvelles recrues: mesdames W. Dickner, A. Hébert, R. Mailhot et H. Labbé. Madame E. Lavoie prépara chez-elle une rencontre sociale clôturée d'un délicieux goûter où les membres ont pu joyeusement accueillir leurs nouvelles compagnes.

• McLennan informe ses citoyens

Le 7 mars, a l'invitation du conseil du village et de la Chambre de commerce, les résidents de McLennan se réunissaient à la salle des Elks où M. Lamoureux leur fit part du thème de la réunion' "Le développement de notre localité par l'unité et la coopération". Après une enquête visant à connaître les aspirations de la population, ont décida de former sur le champs différents comités chargés de l'évaluation des projets.

• Un nouveaux conseil paroisial

Le 24 février a marqué l'élection du nouveau Conseil paroissial. Ont été élus: mesdames L. Dubrulé et D. Kennedy ainsi que messieurs R. La moureux, L. Laliberté et G. Béland et pour représenter les jeunes, Mlle Y. Lussier et Roland Lamoureux. Les membres sortant de charge et que nous tenons à remercier sont: mesdames Fish et H. Lamoureux et D. Dancause ainsi que messieurs A. Canuel, M. Lussier et J. Deslauriers.

Réunion anuelles des dames fermières

St-Isidore (DNC)—Jeudi le 4 avril avait lieu à St-Isidore la rencontre générale annuelle des dames fermières (Unifarm) et on y accueillait une délégation de trente-cinq membres qui sitôt après l'inscription se sont vus offrir la bienvenue par Mme Mario Lavoie.

Par la suite, Mme Irène Boisvert présidente du cercle de Girouxville et Mme Georgette Bouchard pour celui de St-Isidore, ont fait rapport des activités annuelles de leur organisme.

La journée s'est poursuivie par un exposé sur l'artisanat, exposé qui a été fait par Mlle Joyce Suski. Mlle Suski s'est efforcée de démontrer comment joindre l'utile à l'agréable en discutant des proriétés décoratives de l'artisanat de même que l'utilité qu'on peut en tirer quotidiennement.

Rivière -la - Paix



Mme. Moulun reçoit un certificat de mérite

Falher (DNC) — Mardi le 2 avril dernier, Mme Germaine Moulun recevait un certificat de Mérite (Merit Certificate) pour son travail accompli au sein du "Civil Defense Work".

Mme Moulun travaille avec l'organisation "Alberta Disaster Services" depuis sa fondation ici à Falher, soit 1961.

M. Georges Gour, coordonnateur régional pour l' Alberta Disaster Services" présentait le certificat à Mme Moulun. Ils sont accompagnés de M. Fred Walker représentant de Falher.

Le comité cultrel de St. Isidore se rencontre

St-Isidore (DNC)—Le 3 avril avait lieu, à l'école de St-Isidore, la réunion générale annuelle du comité culturel. La première partie de la rencontre fut consacrée aux rapports du président, M. Roméo Lavoie qui fit état des finances du comité alors que Mme Lucette Grenier faisait rapport des activités annuelles. Mme Normande Bouchard fit part à l'assemblée des prévisions pour l'année en cours. Mme Bouchard, officier sortant de charge, a également été réélue.

Un cours de danse a été organisé et débutera le 23 avril pour les treize couples déjà inscrits.

L'heure du dîner donna lieu à de nombreux échanges de points de vue sur les activités du cercle et fut l'occasion d'admirer une exposition de travaux d'artisanat, exposition impressionnante tant par la qualité que par la variété des oeuvres exposées.

L'après-midi fut consacré à d'importantes causeries sur le rôle de la femme en société, la première était prononcée par Mme Lucie St-André alors que la seconde était par Mme Igamarr d'Edmonton. Cette deuxième étant faite en anglais, Mme Mario Lavoie se chargea de la traduction.

La journée s'est terminée par un tirage au profit de l'A.C.W.W. et Mme Odile Allard a été l'heureuse gagnante d'un plat décoratif fait par Mme St-André.





A Calgary , on sait faire des soirées à la canadienne

"Les gens de Calgary sont du monde intelligent, c'est pour ça qu'ils demeurent à Calgary."

Ne vous y méprenez pas, ce n'est pas quelqu'un de Calgary qui l'a dit mais bien Gérald Paquin, chansonnier, interprète du Manitoba, lors d'un spectacle qu'il donnait à la soirée canadienne samedi dernier.

Mais ce qui est intéressant en tout cas, c'est que la Société franco-canadienne de Calgary sait organiser des rencontres sociales originales. Celle de samedi dernier a attiré plus de 230 personnes à l'Alsan.

Le président de la société, M. Jean Toupin profitait de l'occasion pour souligner qu'on connaissait l'élément français de Calgary depuis de nombreuses années mais que la société organisait des soirées de ce genre que depuis 2 ans. M. Toupin précisait que le bureau de direction espérait bien en faire une tradition.

M. Toupin soulignait par ailleurs, qu'il était bien à propos dans cette 2e année de la petite tradition de la société de reconnaître l'énorme travail qu'a accompli Mme Jean Durant pour la maternelle française de Calgary. Deux fillettes de sa classe lui présentait une assiette commémorative et un bouquet de roses.

Mme Jean Durant expliquait qu'elle l'avait fait parce qu'elle aimait le français et qu'elle désirait que les enfants le sache.

M. Toupin tenait aussi à remercier ceux qui avaient organisé cette magnifique soirée soit Daniel et Annette Danis, Ovíde Gagnon, Alice Conroy, Annette Cormier, Colin Campbell et Cécile Bourbonnais.

M. Gilles Blain, vice-président de l'exécutif provincial de l'ACFA, soulignait pour sa part que les gens de Calgary travaillaient de "façon efficace et admirable". Il invitait la population à le faire encore davantage pour ainsi assurer aux enfants de l'avenir un pays bilingue.

Place aux grands lauréats du concours de la chanson de Grandby, Gérald Paquin et Ziz qui l'accompagnait au piano ont su montrer que la chanson de l'Ouest était pleine d'amour et de grands espaces.

L'ensemble de Ghislain Bergeron a su faire danser les talons jusqu'à ce que les étoiles aient sommeil.







Les arts et les autres

Le festival international de la jeunesse



Le Canada sera l'hôte l'été prochain d'une première rencontre internationale de la jeunesse des pays francophones dans une grande manifestation culturelle et sportive, réunissant 2,000 participants venus de 25 pays.

Québec est la province choisie pour cet évènement d'envergure appelé: "Festival international de la jeunesse", une initiative de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) des pays francophones en collaboration avec les gouvernements canadien et québécois. Les fêtes se dérouleront du 13 au 24 août prochains et c'est dans les rues du Vieux Québec, au coeur même de la francophonie canadienne, que se vivra cette rencontre internationale.

Le Festival mettra l'accent sur la rencontre de la jeunesse possédant une langue commune comme moyen de communication plutôt que sur la promotion de la langue ou de la culture française.

Le Festival sera l'occasion d'une découverte mutuelle entre 25 pays; entre les jeunes de ces pays d'abord, mais aussi entre le grand public du Canada du Québec et les représentants des pays étrangers.

La programmmation officielle est basée sur l'initiative des participants, l'invention, l'improvisation et sur la création que le public ou des groupes particuliers seront appelés à apporter au Festival.

Ce choc cuturel en première mondiale sera ressenti à tous les niveaux sportifs et artistiques, tant par les artisans des différents pays que par "tout le monde" qui participera directement ou indirectement à cette fête populaire.

On a évité, dans la programmation officielle du volet culturel, le cloisonnement traditionnel des disciplines et revalorisé les spectacles en leur associant plusieurs formes d'expressions artistiques. C'est dans cet esprit que se dérouleront également les compétitions sportives, dont sont exclus les groupes professionels, De plus, les participants formeront des groupes homogènes à l'intérieur des disciplines plutôt que des pays.

Un spectacle total

Le Festival sera lui-même un spectacle total, composé d'une centaine de grands spectacles animés par les troupes nationales des 25 pays: les danseurs, les musiciens, les poètes, les chanteurs, les participants à des jeux traditionnels intégrés aux spectacles; des nuits de poésie, de la peinture, de la musique, de la danse, du cinéma, de la sculpture, enfin des évènements dans l'évènement; un Village des arts permettra aux artisans de créer librement devant le public, des techniques, des couleurs, des formes, des matériaux inconnus.

Des démonstrations sportives typiques et à haute teneur spectaculaire seront présentées dont: les courses et danses sur échasses, courses de piroguiers, de vitesse; joutes sur l'eau, pelote basque, crosse, tir-à-l'arc et à l'arbalète, etc.: des ateliers de recherche et de création permettront la réalisation d'un jeu scénique dramatique réunissant les artisans des 25 pays; des spécialistes du monde de l'environnement naturel et communautaire se pencheront sur les problèmes d'actualité.

Le Festival réunira les meilleurs artistes et créateurs des générations montantes de ces pays, considérés commes les chefs de file de demain dans leurs domaines respectifs et les meilleurs athlètes et espoirs sportifs réunis pour des compétitions de haut niveau international, accrédités par les fédérations sportives internationales, nationales et locales.

La limite d'âge des participants a été fixée entre 18 et 35 ans. Dans certains domaines, les jeunes sont éligibles avant l'âge de 18 ans, mais n'excédant jamais 35 ans.

Une fête pour et par tout le monde Naturellement le grand public sera de la fête non seulement comme spectateur mais aussi à titre de participants associés dans le cadre de manifestations spontanées et conçues en dehors du programme officiel.

Des espaces, des locaux ont été prévus pour permettre aux groupes et individus de s'exprimer, de s'exécuter librement dans leurs disciplines, tout en profitant des avantages et du contexte du Festival.

Ces évènements spéciaux permettront aux associations, organismes et institutions de faire connaître aux participants des autres pays, de même qu'aux délégués et journalistes étrangers, divers aspects de la vie québécoise et canadienne.

En dehors des programmes culturels et sportifs, déjà des groupements sociaux ont décidé de tenir leurs assises annuelles à Québec durant le Festival. C'est ainsi que le Secrétariat d'Etat et le ministre des Affaires culturelles du Québec, remplaceront à cette occasion leur colloque culturel interprovincial, par une rencontre internationale des animateurs culturel.

Ces sessions s'intégreront chaque jour au Festival, alors que le campus de l'Université Laval, où logeront les délégués, deviendra un véritable pavillon de la jeunesse où chacun pourra découvrir les 25 pays qui à leur tour découvriront notre pays.

Le Festival sera physiquement partout dans la vieille capitale, avec un centre réunissant le Village des arts et la grande scène principale. Les lieux d'animation multiple graviteront autour de ce centre.

On utilisera l'ensemble du Vieux Québec pour les manifestations, dont le Quartier latin, la Terrasse Dufferin, l'Université Laval et son pavillon des sports, le Grand Théâtre, l'espace en air sur les Plaines d'Abraham, la cour du Petit Séminaire. Pour le Village des arts, on utilisera la cour intérieurede l'ancienne prison. La Petite Bastille, qui peut accomoder jusqu'à 5,000 personnes. Les artistes pourront même se produire dans les nombreux cafés-terrasses de la ville et le public participera gratuitement à tous les spectacles.

Il va sans dire que pendant ces deux semaines, le Vieux Québec sera paré de ses plus beaux atours et la ville sera entièrement pavoisée aux couleurs de la fête.

L'évènement de 1974

La délégation officielle au Festival international de la jeunesse composée de 2,000 participants, inclue les artistes, athlètes et leurs accompagnateurs. Ces délégués présentent à eux seuls, 200 millions de personnes de cinq continents qui participeront à la fête par le biais des journaux, des postes de radio et de la télévision qui couvriront l'évènement.

Le Festival, est l'évènement qui attachera son nom à l'année 1974 dans le monde entier et dont la province française du Canada sera le point de mire.

C'est au mois d'octobre 1971, lors de la tenue à Ottawa et à Québec de la Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique, qu'on envisageait pour la première fois, la tenue de ce festival qui se répètera à tous les quatre ans dans un des pays membres de l'ACCT.

C'est au Canada que revient l'honneur d'être le premier pays hôte d'un évènement créé par l'Agence et ayant comme objectif "le dialogue des cultures et la connaissance mutuelle des peuples".

L'Agence a charge des délégués des pays étrangers dont la répartition est de 60 jeunes par pays (représentant les volets culturel et sportif). Leur sélection relève des pays-membres.

Participation canadienne

A son tour, le Canada (Etat associé de l'ACCT) assure la délégation canadienne. A titre d'hôte, on a pris pour acquis que la délégation canadienne dépasserait le nombre de 60 participants, compte tenu de ce que le Québec fait aussi partie de l'Agence, à titre de gouvernement participant.

Les autres provinces du Canada ont la possibilité de déléguer leurs participants en assumant les frais de participation.

Le budget total du Festival se chiffre à trois millions. L'ACCT, défraie $1.6 millions et les gouvernements canadien et québécois contribuent pour la somme de $1.4 millions, soit respectivement $900,000 et $500,000.

Le ministère des Affaires extérieures du Canada est le maître d'oeuvre du Festival en ce qui a trait à l'organisation matérielle et technique de l'évènement.

Le Secrétariat d'Etat et le ministère de la Santé nationale et du Bien-Etre social, assument la responsabilité des volets culturel et sportif de la délégation canadienne.

Pour l'organisation de ce grand rassemblement francophone, les gouvernements canadien et québécois ont créé la "Société d'Accueil du Festival international de la jeunesse francophone". Elle a pour mandat de préparer, en liaison avec le secrétariat général de l'Agence à Paris, toutes les manifestations prévues dans le programme-cadre et de mettre en place toute l'infrastructure nécessaire tant à la réalisation du programme qu'à l'accueil des participants, l'hébergement, la restauration, le transport interne, le personnel de sécurité, les locaux, l'équipement etc.

Cette société à but non lucratif, incorporée le 7 juin 1973 selon les dispositions de la loi fédérale, a son siège à la Place Royale du Vieux Québec.

La Société d'accueil assurera la liaison et le bien-être de tous les délégués des Etats associés qui (outre le Canada et le Québec) viennent de Belgique, Burundi, Cameron, Côte d'Ivoire, Dahomey, France, Gabon, Haïti, Haute-Volta, Liban, Luxembourg, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie, République du Vietnam et du Laos.

Association au Festival

La Société d'accueil a établi à l'intention des groupes québécois et canadiens intéressés, une politique de participation et d'association à cette manifestation. Cette politique vise à regrouper leurs interventions dans le Festival d'après leurs affinités et selon le rôle qu'ils comptent jouer dans cet évènement international.

Deux comédiens de Montréal

PAR MICHEL RANCE

Pour présenter sa prochaine pièce: "Scapin", qui sera à l'affiche du 20 avril au 18 mai,la direction du "Citadel Theatre" a fait appel à deux jeunes comédiens francophones de Montréal aux carrières déjà impressionnantes.

Vous souvenez-vous de l'oeuvre de Tremblay: "Demain matin Montréal m'attend" avec Denise Filiatrault et Louise Forestier? Et bien sachez que Véronique Leflaguais et Robert Daviau, en répétition à Edmonton depuis le 24 mars, faisaient tous deux partie de la distribution, "c'est même à cette occasion que nous avons fait connaissance" précise Véronique. Les deux jeunes invités du "Citadel Theatre" ne cachent pas que ce spectacle, "qui fut une expérience formidable" est à marquer d'une pierre blanche...

Véronique Leflaguais est une jolie jeune fille sympathique, enjouée, très dynamique aux expression non dénuées de malice. Née à Paris, à la fin des années 40, elle a passé la plus grande partie de sa vie au Canada. Avec un sourire elle confesse: "j'ai été élevée à l'école anglaise, car mon père pensait qu'au Canada c'était la chose à faire! " Véronique a, à ce propos, une explication bien personnelle du problème linguistique des Canadiens français: "la paresse! certain préfèrent s'exprimer en Anglais, il faut moins de mots! " Mlle Leflaguais, qui rêvait d'être professeur de gymnastique se retrouva un beau jour de ses 17 ans, sans trop savoir comment ni pourquoi en train de passer une audition à l'Ecole Nationale, où elle devait rester trois ans. Elle avoue cependant que l'influence de son parrain, "qui est du métier", et les encouragements de son père ne sont, après tout, peut-être pas étrangers à ce changement d'orientation. A l'Ecole National, Véronique apprit à discipliner son "tempérament naturel de clown" et se familiarisa avec la danse, le chant, la comédie. Actrice professionnelle depuis maintenant six ans, Mlle Leflaguais, bien que consciente de ne pas être une "grande vedette", se déclare très satisfaite de sa carrière. A son "palmarès" figurent des comédies musicales, quelques émissions de télévision, plusieurs pièces, un film: "La vie rêvée", et deux tournées dans l'Ouest, l'une de huit mois à travers toutes la Saskatchewan avec la troupe du "Globe Theatre" de Régina, l'autre de quatre mois avec les jeunes comédiens du T.N.M.

Véronique envisage l'avenir avec optimisme. Elle sait; en effet, qu'elle n'est pas menacée de chômage. Ayant, tout comme son partenaire et ami Robert Daviau, la chance d'être parfaitement bilingue, elle joue aussi bien pour le public anglophone que francophone. Robert, dont la carrière ressemble dans les *grandes lignes à celle de* Véronique, pense même que c'est *là un facteur déterminant pour* sa vie professionnelle. Il regrette *d'ailleurs beaucoup que si peu* d'acteurs canadiens puissent *s'exprimer dans les deux* langues."Beaucoup, déclare-t-il, *ont peur de jouer en français et* en anglais, même s'ils parlent les *deux langues*".

Pas plus que sa jeune camarade Robert Daviau ne "joue la vedette". Il est calme, posé et même semble-t-il, un peu timide. Il répond avec gentillesse et parle avec simplicité de ce qu'il aime. Né à Montréal, "voilà maintenant 24 ans", il a suivi les cours d'Art dramatique de l'Université Sir George Williams. "C'est une université anglophone" tient-il à ajouter. Il compléta ensuite son apprentissage au Théâtre de la Poudrière, toujours à Montréal. Professionnel depuis quatre années il a joué de nombreuses pièces, tant en anglais qu'en *français,"en alternance"*. Lorsqu'il ne hante pas les planches d'une salle de spectacle, Robert enregistre un programme *pour Radio- Canada ou participe* au tournage d'une émission pour C.B.C. Il *a achevé récemment* "Cold Pizza", un film de Larry Kent, fait par l'Office National du film pour C.B.C.

Robert Daviau et Véronique Leflaguais avouent être attirés par le cinéma, mais malheureusement "les sujets proposés sont souvent d'une qualité bien médiocre." Quant à la télévision, si tous deux admettent sa nécessité pour raisons publicitaires, "il faut être vu, il ne faut pas s'isoler", il ne la portent pas dans leur coeur. "A la télévision le comédien, affirme Robert, est esclave des techniciens", "c'est trop froid. Cet oeil qui vous suit, c'est horrible" renchérit Véronique.

Les deux comédiens ne cachent pas que leur préférence reste la chaude atmosphère d'une salle de spectacle. Qu'on leur donne un bon rôle dans une oeuvre québécoise ou dans une comédie musicale et ils sont parfaitement heureux. C'est d'ailleurs précisément la raison pour laquelle le public d'Edmonton pourra les applaudir prochainement. En effet, lorsque ses amis du "Citadel Theatre" lui proposèrent le rôle bilingue de "Zibernette" dans "Scapin", la *comédie musicale rock orginale* de Richard Ouzounian, Véronique Leflaguais n'hésita pas à se couper de Montréal pour plusieurs semaines. Elle fit même mieux qu'accepter, puisqu'elle amena avec elle Robert Daviau qui interprêtera "Octave", l'autre personnage bilingue de la pièce. Robert a été séduit par le rôle et accepta d'autant plus volontiers qu'il allait avoir la chance de travailler avec John Neville et Douglas Chamberlain qu'il admire beaucoup. De plus, il n'était jamais venu dans l'Ouest et voulait se plonger dans une ambiance différente!

Afin de prévenir tout malentendu les comédiens ont tenu à insister sur le fait que la pièce qui sera présentée par le "Citadel Theatre" "n'a presque rien à voir avec "Les Fourberies de Scapin" de Molière, même si l'intrigue de base est la même." Robert Daviau ajoute: "C'est une adaptation canadienne, très libre, avec beaucoup de musique et de danse. L'action se passe à Ottawa parmi des membres du parlement. Géronte et Argante sont des politiciens, l'un de Colombie Britannique, l'autre du Québec! " La pièce est, en fait, une comédie légère où la satire "reste superficielle". Il est à noter, d'autre part, qu'un tiers des répliques, environ, sont en français ! ...

A la fin de notre entretien Robert Daviau et Véronique Leflaguais m'ont fait part de leur désir d'établir des contacts avec la communauté francophone de l'Alberta, chose que, jusqu'à présent, essayages et répétitions les ont empêchés de réaliser. Tous deux ont la ferme intention d'occuper leurs loisirs à approfondir leur connaissance de l'Ouest et de ses habitants, qu'au premier abord ils trouvent "très sympathiques, et qui savent si bien prendre le temps de vivre! ..."

La Direction du "Citadel" qui n'a pas hésité à engager des francophones là où ils étaient nécessaires mérite, semble-t-il, d'être félicitée et remerciée. Espérons que cet exemple sera suivi par d'autres dans d'autres domaines.

Talents Illimités

L'indépendance

Au Canada, celui qui oserait dire "Vive l'Alberta libre", passerait pour un héros; celui qui dirait "Vive le Québec libre", un traître.

Et c'est ainsi que l'indépendance est si peu comprise, qu'il faut en parler ici. Or, à la soirée rencontre, on a dit que l'organisme des Talents illimités agirait indépendamment, et quelques poils se sont rebroussés.

Si on savait comme les hiérarchies humaines sont de peu d'importance, à côté de la nomenclature des principes!

Dans une telle nomenclature, heureusement, il ne s'agit pas de l'ordre d'importance elle-même; il s'agit de l'ordre qui fait suite à l'importance équivalente des préceptes.

Quand on parle de liberté, d'autonomie, ou d'indépendance, on ne sait généralement dire de quoi il s'agit...

Or, l'indépendance ferait partie intégrante d'une nomenclature d'inséparable, à savoir:
1-Interdépendance de principes
2-Autonomie des moyens
3-Indépendance d'action.
D'où:
1-Le principe de base sera pour nous le même que celui de nos autres organismes, c'est-à-dire, la mise en valeur de nos vertus ethniques, et françaises et canayennes.
2-Les moyens seraient: a) originalité engageante. b) Perfectionnement artistique. c) Economie sociétaire. d) Bilinguisme, au besoin (économique pour nous!)
3-L'action serait: a) Personnelle. b) En groupe. c) Démonstrative.

Ceux qui veulent comprendre sont priés de se joindre à nous, dans l'indépendance intégrante; ceux qui ne le veulent pas, seront nécessairement libres de faire mieux eux-mêmes, dans l'indépendance désintégrante, s'ils le peuvent.

Communiqué

Exposer ses talents, ça se fait n'importe où, n'importe quand. Ainsi, du Secrétariat de l'Alliance Française, nous recevons ce communiqué, qui est d'intérêt à tous nos talents illimités'

L'Alliance Française d'Edmonton a donné jeudi 28 mars sa soirée de "la chanson de tous les pays".

Une dizaine de menbres et sympathisants ont prêté leur concours et, c'est ainsi que confortablement assise, l'assistance, composée d'une cinquantaine de personnes, a suivi l'hôtesse dans un voyage imaginaire qui l'a conduite jusqu'au Viet-Nam, en passant par Toronto, Londres, Paris, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Arabie Seoudite (pour un arrêt technique), et Saigon...Presque tous les chanteurs étaient accompagnés au piano par Léo-Paul Guénette.

Sur le chemin du.. retour, s'arrêtant une nouvelle fois à Paris, Mme Lafabrèque profita de l'occasion pour interpréter une chanson qui obtint le succès qu'elle méritait. Créée pour la première fois en public, elle est l'oeuvre d'un jeune musicien franco-albertain: Léo-Paul Guénette, qui en a composé les paroles et la musique. Intitulée "Le goût de vivre", sur une musique jeune, rythmée, syncopée, et sentimentale, comme son titre l'indique: c'est une chanson d'amour, d'espoir, qui donne vraiment... Le goût de vivre. Un talent...illimité qui fait - et fera encore - parler de lui. Retenez bien ce nom: Léo-Paul Guénette.

Si d'autres avaient de tels communiqués, nous nous ferions un plaisir de les publier dans cette chronique.

Horaire

Semaine du
13 au 19 avril 1974

samedi

09h.00: Téléchrome
10h.00: Mini-Fée
10h.30: Yogi et Popotame
11h.00: Mon ami Ben
11h.00: Lassie
12h.00: Baseball
14h.30: Les héros du Samedi
15h.00: Monde en Liberté
15h.00: Cinéma jeunesse
17h.00: Walt Disney présente
18h.00: Les jeunes scientifiques
18h.30: Téléjournal
19h.00: Cinéma
21h.30: Femme d'aujoud'hui
22h.30: Téléjournal
23h.00: La soirée du Hockey

dimanche

09h.00: Grandallo et Petitro
09h.30: Poly à Venise
10h.00: Une fleur m'a dit
10h.15: Le jour du Seigneur
11h.00: Le Hockey
13h.30: 30 Dimanche
14h.00: Festival de Jazz
14h.30: La semaine verte
16h.30: Le francais d'aujourd'hui
17h.00: 5D
18h.00: Politique atout
18h.30: téléjournal
19h.00: Quelle Famille
19h.30: Les beaux dimanches
22h.00: La flèche du temps
22h.30: Téléjournal
23h.00: Rencontres
23h.30: Ciné-Club

lundi

09h.00: En mouvement
09h.30: Monsieur Pipo
09h.45: Saturnin
10h.00: Les Chiboukis
10h.15: Oum le dauphin blanc
10h.30: Personalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Les Croisades
12h.00: Pépinot
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Les Egrégores
17h.00: Dakari
18h.00: Actualité 24
19h.00: Mission million possible
20h.30: Cher oncle Bill
21h.00: Les Pierrafeu
21h.30: Les forges de St. Maurice
22h.00: Mont Joye.
22h.30: Téléjournal
23h.00: Cinéma

mardi

08h.45: Les agriculteurs de demain
09h.15: En mouvement
09h.30: Monsieur Pipo
09h.45: Saturnin
10h.00: Minute Moumoute
10h.15: Les contes de la rive
10h.30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Laurel et Hardy
12h.00: Francis au paradis perdu
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00 Bobino
16h.30 Nic et Pic
17h.00: Film
17h.30: Actualité 24
18h.00: Le Hockey
20h.30: Daniel Boone
21h.30: Toumai
22h.00: La petite semaine
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma

mercredi

09h.15: En mouvement
09h.30: Monsieur Pipo
09h.45: Saturnin
10h00: You Hou
10h.15: Les Oursons
10h.30 Personnak
10h.30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Le comte Yoster
12h.00: Docteur Dolittle
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.00: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Picotine
17h.00: Cent filles à marier
18h.00: Mon fils
18h.30: Actualités 24
19h.30: Sprint
20h.00: Boney
21h.00: Rue des Pignons
21h.30: Le 60
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Cinéma

jeudi

09h.15: En mouvement
09h.30: Monsieur Pipo
09h.45: Saturnin
10h.00: Minute Moumoute
10h.15: Fablio le magicien
10h.30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Histoires sans paroles
12h.00: Joe 90
12h.30: Boubou
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Grujot et Délicat
16h.30: La soirée du Hockey
19h.30: Actualité 24
20h.00: Film
20h.30: Tarzan
21h.30: Le travail à la chaîne
22h.00: Consommateurs avertis
22h.30: Téléjournal
23h.00: Appelez-moi Lise
00h.00: Les espions

vendredi

09h.15: En mouvement
09h.30: Monsieur Pipo
09h.45: Film
10h.00: Au jardin de Pierrot
10h.15: Topino
10h.30: Personnalité féminine
11h.00: Les recettes de Juliette
11h.30: Mon pays, mes amours
12h.00: Fanfreluche
12h.30: Un chemin de croix
13h.30: Téléjournal
13h.35: Femme d'aujourd'hui
14h.30: Cinéma
16h.00: Bobino
16h.30: Sol et Gobelet
17h.00: La vie en mouvement
18h.00: Skippy le kangarou
18h.30: Actualités 24
19h.30: Marcus Welby
20h.30: Les grands films
22h.00: Dossier
22h.30: Téléjournal
23h.00: Le monde de Satan
00h.00: Cinéma



Cinéma CBXFT

Lundi 15 avril
23h30: Cinéma

A belles dents. Drame de moeurs réalisé par Pierre Gaspard-Huit, avec Mireille Darc, Jacques Charrier, Daniel Gélin et Peter van Eyck. Une franco-allemande arrive à Paris. Ambitieuse, décidée et quelques compromissions aidant, elle réussit dans la carrière de mannequin (Fr. 66).

Mercredi 17 avril
00h.00: Cinéma

Le Dimanche de la vie. Fantaisie poétique réalisée par Jean Herman, avec Danielle Darrieux, Jean-Pierre Moulin et Anne Doat. Après cinq ans de service militaire au cours desquels il s'est très peu signalé, un homme se laisse épouser par une demoiselle beaucoup plus âgée que lui. Il hérite d'une petite boutique que pendant que son épouse exploite, de son côté, ses dons de voyante (Fr. 65).

Vendredi 19 avril
00h.00: Cinéma

Le Téléphone rouge. Un homme prend le commandement d'une base aérienne d'un Strategic Air Command aux U.S.A. Il doit imposer une discipline rigoureuse à des hommes surmenés, ce qui entraîne tensions et conflits psychologiques (USA 62).

Exposition

Le groupe des Sept

Le Groupe des Sept dans les Rocheuses, du 17 avril au 20 mai.

Cinq des premiers Sept membres du Groupe des Sept ont paint dans les Rocheuses: Harris, Jackson, Lismer, MacDonald et Varley. Ils ont rendu de façon très originale le caractère sauvage unique de nos Rocheuses et ils ont su rendre comme nul autre l'aspect dramatique de cette oeuvre de la nature.



Un récital de piano



Le département de musique de l'Université de l'Alberta vous invite à un récital de piano offert par mademoiselle Sharyn Favreau le lundi 15 avril 1974 à 8h00 p.m., Edifice des Arts, Convocation Hall, entrée libre. Au programme: Fantaisie chromatique et Fugue de J.S. Bach; Sonate en mi bémol op. 31, no 3 de Beethoven; Berceuse de Chopin; Sonatine de Ravel.

Le comité féminin de la Société Symphonique d'Edmonton présente un concert bénéfice les 26 et 27 avril prochains au théâtre de l'Union des Edutiants de l'Université de l'Alberta (SUB).

Il s'agit en fait d'une expérience musicale inusitée alors qu'Edmonton sera l'hôte du Groupe jazz du Club de presse national.

Le National Press Club Jazz nous vient d'Ottawa et présente les artistes suivants: Stewart Macleod, courriériste parlementaire Presse Canadienne (banjo); Mike McCourt, courriériste parlementaire CTV (trompette); Bill Pierce, Editeur Statistique Canada (clarinette); Vigo Kalstrup (trombone); Peter Fleming, officier des relations publiques pour Commonwealth Conference (piano); Fred Reeso, directeur des relations publiques Services pénitentiaires canadiens (batterie); Cam Cathcart, CBC (tuba). Au programme aussi les satiristes politiques (l'équivalent de nos Cyniques) Ron Collister; CBC; Geoff Scott; Charles Lynch, chef des nouvelles pour Southam News (harmonica) et Bill Grogan adjoint de l'Hon. Robert Stanfield.

Entrée: $7.50 — Billets en vente chez Woodward's, à l'Auditorium du Jubilee et à la Symphonie.



samedi

08h.00: Picotine
08h.30: Grugot et Délicat
09h.00: Vedette en direct
10h.00: La petite semaine

dimanche

08h.00: Nic et Pic
08h.30: Pépinot
09h.00: CHFA se raconte
10h.00: Quelle famille

le consommateur

Les protéines dans les végétaux

D'une façon générale, les Canadiens et les Américains ont toujours considéré comme particulièrement valable un régime alimentaire axé sur la consommation de la viande. Encore maintenant, on regarde d'un oeil sceptique les végétariens et les gens qui essaient des régimes alimentaires à base de produits non carnés. Pourtant notre mode d'alimentation est une anomalie historique; il est lié à des facteurs agricoles, économiques et politiques propres à notre société. A travers l'histoire, le maintien de la vie a surtout été assuré par une nourriture à base d'hydrates de carbone, comme le pain, le riz ou l'igname, et la protéine animale ne jouait dans l'alimentation qu'un rôle complémentaire. Nous avons renversé ce régime traditionnel: en Amérique du Nord, c'est la viande qui est l'aliment de base, et on considère les hydrates de carbone comme un supplément.

De tous les régimes alimentaires, le régime à base de viande est bien le plus taxant pour les ressources naturelles. Un jeune boeuf doit manger 10 kg. de protéine végétale pour produire le 0.5 kg. de protéine du bifteck que nous allons consommer. Il faut donc près d'une tonne de grain et de fourrage pour fournir à chaque individu sa ration annuelle de viande. Pour cultiver cette quantité de céréales, il faut calculer de 1 à 1.5 hectares par personne; or le monde ne contient que 1/2 hectare de terre cultivable par personne. Ces chiffres tendent à prouver que le régime alimentaire nord-américain ne pourrait jamais être celui de toute l'humanité; selon toute probabilité, à plus ou moins longue échéance, nous devrons nous aussi y renoncer.

Georg Borgstrom, géographe et expert en alimentation, estime que les pays riches ont une importation nette de 1 million de tonnes de protéine qu'ils vont chercher dans des pays plus pauvres et dont la principale fin est de nourrir les animaux d'élevage. Mais pendant combien de temps cela pourra-t-il encore durer? Au moment où les pays moins favorisés commencent à exiger une répartition plus équitable du pouvoir économique et politique, nous, les "riches" de l'Occident, ne pourrons plus utiliser leurs ressources agricoles pour engraisser notre régime.

L'achat par les Russes de céréales américaines nous a démontré ce que peut être — à l'échelle mondiale — un nouveau type d'économie dans lequel d'autres nations demandent à utiliser nos ressources. Cet événement, ainsi que la diminution de récoltes liée à des facteurs climatiques, nous a fait prendre conscience pour la première fois du fait que les hommes et le bétail sont en compétition pour la consommation des céréales. Il n'en a pas toujours été ainsi. Autrefois le bétail était nourri surtout d'herbe et de protéine de haute qualité miraculeusement synthétisée à partir de la cellulose. Mais on a aujourd'hui tendance à donner aux animaux des quantités de protéine de plus en plus élevées de façon à ce qu'ils engraissent plus vite et rapportent davantage.

Le bouvillon américain est le plus grand consommateur de céréales et de farine de soja. Les Américains donnent à leur bétail 86 pour cent de leur récolte de maïs, d'orge, d'avoine et de sorgho, et plus de 90 pour cent de ce qu'ils n'exportent pas de leur récolte de soja. La quantité de blé qu'ils donnent aux animaux est l'équivalent de 42 pour cent de ce qu'ils en consomment eux-mêmes.

De plus, le bétail reçoit de grandes quantités de germe de blé et de son, très nutritifs, mais considérés comme des impuretés dans le processus de mouture et de raffinement. Au total, près de la moitié des récoltes américaines sert à nourrir les animaux.

En plus de cette immense quantité de nourriture végétale qui pourrait être utilisée à meilleur escient pour l'alimentation humaine, on donne aux animaux d'élevage des centaines de milliers de tonnes de farine de poisson et plus d'un million de tonnes de produits laitiers par année. Ces produits contiennent des protéines d'aussi bonne ou de meilleure qualité que celles que les animaux eux-mêmes peuvent produire. Une petite fraction seulement de ces protéines revient aux humains — la conversion moyenne de protéine pour les animaux d'élevage américains est de 5 kg. de nourriture pour 0.5 kg. de protéine récupérable en viande propre à la consommation. Ainsi en une seule année 18 millions de tonnes de protéine sont perdues pour la consommation humaine — une quantité qui se rapproche du déficit en protéine pour le monde entier.

Si l'on tient compte de la population mondiale croissante et des transformations dans les relations économiques, deux approches sont possibles. La première est de tenter de préserver le mode d'alimentation nord-américain en accroissant la production de pâture pour les animaux et en essayant d'en limiter l'exportation. L'autre serait de bien comprendre qu'un régime alimentaire à base **n'est pas indispensable,** que ce soit pour le maintien de la santé ou pour les simples plaisirs de la table.

Mais pour nous libérer du besoin économique et psychologique de manger de la viande pratiquement à chaque repas, il nous faut apprendre à remplacer par des faits plusieurs préjugés populaires ou pseudo-scientifiques.

PREJUGE: La viande est de la protéine pure, ou à tout le moins contient plus de protéine que toute autre nourriture.

LES FAITS: La viande ne contient qu'environ 25 pour-cent de protéine. Certains produits alimentaires non carnés en contiennent davantage; par exemple, la farine de soja en contient 40 pour-cent, le fromage parmesan, environ 36 pour-cent. D'autres produits alimentaires, comme les arachides et les fèves, contiennent à peu près la même quantité de protéine que la viande, alors que d'autres, comme les céréales et le lait, en contiennent moins.

PREJUGE: De tous les produits alimentaires, la viande contient la protéine de meilleure qualité.

LES FAITS: Toutes les protéines du corps humain se composent d'environ 20 acides aminés, dont huit ne peuvent être synthétisés par l'organisme et doivent être fournis par l'alimentation. Pour que la synthèse des protéines se produise, il faut qu'une proportion correcte de chacun de ces huit acides aminés soit simultanément disponible. On peut comprendre facilement ce phénomène en pensant à une recette de gâteau. Si la recette exige deux oeufs, du beurre et de la farine, on ne pourra pas faire le gâteau si on n'a pas les oeufs. Les proportions sont également importantes. On peut avoir du beurre et de la farine en quantité illimitée, mais on ne pourra faire plus d'un gâteau si le cuisinier ne dispose que de deux oeufs.

On peut donc dire que la qualité d'une protéine tient à son utilité pour l'organisme c'est-à-dire, à la façon dont le schéma de ses acides aminés s'apparente au schéma que le corps humain peut le mieux utiliser. Les oeufs contiennent la meilleure qualité de protéine; 90 pour-cent de cette protéine peut être assimilée par le corps humain. Vient ensuite le lait, dont la protéine peut être assimilée à 82 pour-cent environ par le corps. La viande vient ensuite, avec une possibilité d'assimilation de 70 à 75 pour-cent. La possibilité d'assimilation de la protéine végétale varie généralement entre 40 et 70 pour-cent, mais peut être augmentée jusqu'à égaler celle de la protéine animale.

PREJUGE: La seule façon de s'assurer que l'on prend suffisament de protéines, c'est de manger d'importantes quantités de viande.

LES FAITS: Nous pourrions éliminer complètement la viande, le poisson et la volaille de notre alimentation et continuer à *obtenir une ration quotidienne* suffisante de protéines, à partir *d'autres aliments que nous* consommons régulièrement: produits laitiers, fèves, noix, céréales et légumes. Nous pourrions réduire d'un quart notre production d'animaux d'élevage et continuer à fournir à chaque individu environ 0.2 kg. de viande et de volaille par jour, ce qui en soi serait suffisant pour fournir à chacun toutes les protéines dont il a besoin, sans le secours des autres aliments. Dans seulement cent grammes de viande cuite, on trouve un tiers et la moitié des protéines qui sont nécessaires à un adulte moyen; on n'a vraiment pas besoin de manger beaucoup de viande pour être bien nourri.



PREJUGE: La viande constitue la seule source de certains minéraux et vitamines essentiels.

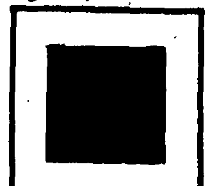
LES FAITS: Le nord-américain moyen reçoit environ 42 pour-cent de ses protéines de la viande qu'il consomme. Et pourtant, la même quantité de viande ne fournit une proportion équivalente que de trois sur onze des vitamines et minéraux les plus indispensables à la vie. D'ailleurs, *la viande n'est la seule source* pour aucun de ces éléments nutritifs. Il est donc évident que nous prenons la plupart de ces vitamines et minéraux importants ailleurs que dans la viande.

PREJUGE: "Tous les régimes végétariens sont monotones. Il y a un manque de variété dans la forme et la saveur".

LES FAITS: Cette déclaration faite par un expert renommé en agriculture et en alimentation ne reflète pas la réalité, mais un manque d'expérience et d'imagination. Il n'y a dans notre alimentation, au départ, que cinq sortes différentes de viandes. Mais il y a de 40 à 50 sortes différentes de légumes de consommation courante, 24 différentes sortes de pois, fèves et lentilles, 20 fruits différents, 12 sortes de noix et 9 sortes de grain (céréales). Est-ce là un manque de variété?

PREJUGE Certains acides aminés essentiels sont absents des protéines végétales.

LES FAITS: Aucun des aliments d'origine végétale que l'on utilise généralement comme source de protéine n'est complètement dépourvu d'un seul des huit acides aminés essentiels. Les nutritionnistes qui affirment que ces aliments manquent d'acides aminés essentiels veulent dire en fait que les aliments d'origine végétale contiennent généralement une quantité insuffisante de certains acides aminés. Lorsqu'ils utilisent l'expression "manquer de", ils ne font pas la distinction entre l'absence totale d'un acide aminé et la simple insuffisance de cet acide.



L'OEIL SUR LES CHOSES

Ottawa brûle moins de mazout

L'automne dernier, le ministre de l'Energie, M. Donald Macdonald, lançait un appel à tous les Canadiens, les exortant d'économiser les ressources énergétiques.

Le gouvernement fédéral a été le premier à donner l'exemple, puisque pendant le mois de janvier, une économie de 11,143 barils de mazout a été réalisée dans les centrales thermiques de l'administration fédérale.

Une communiqué du ministère des Travaux publics a précisé qu'au mois de décembre dernier, on a brûlé 451,000 gallons de mazout de moins qu'en décembre 1972 et 390,000 gallons de moins en janvier 1974 par rapport au même mois, l'année précédente. (Le Devoir).

Dormez moins et vivez plus longtemps

A huit heures chaque nuit, l'homme dort 122 jours par an. Si vous avez trente ans, vous n'avez été conscient que vingt ans. En dormant une heure de moins par nuit il y a moyen, d'ici l'âge de la retraite, d'augmenter sa vie de 685 journées de 16 heures, soit près de deux ans.

(Maclean)

Conférence de l'énergie qui a coûté cher

La dernière conférence de l'énergie qui s'est tenue à Ottawa a coûté au gouvernement de l'Alberta, $52,476.

Si l'on multipliait ce chiffre par dix pour tenter d'arriver à un coût approximatif de cette conférence, l'on découvrirait que les contribuables auront sans doute à payer $500,000 pour que les ministres de l'énergie aient eu l'occasion de se rencontrer.

(Edmonton Journal)

Beaucoup de divorces en Alberta

Il y a eu en Alberta plus de divorces per capita que n'importe où ailleurs au Canada en 1972.

Les dernières statisques fédérales indiquent en effet, que sur 100,000 résidents 227.8 divorces ont été alloués.

En 1972, quelque 3,767 divorces ont été enregistrés dans la province, soit 115 de plus que l'année précédente. Il y a eu au Canada durant la même année 32,364 divorces.

(Edmonton Journal)

Les émissions populaires à la télé

Selon les derniers sondages BBM, le téléroman Les Bergers que l'on peut voir à la télévision de Radio-Canada, est l'émission la plus populaire du réseau français. Le sondage a en effet révélé que 2,551,000 téléspectateurs la regardent.

Rue des Pignons vient ensuite en seconde place dans la liste des émissions les plus regardées. Ainsi dans l'ordre, Rue des Pignons est écoutée par 2,373,000 téléspectateurs, Quelle famille, 1,985,000, Les Beaux dimanches, 1,542,000, Mont-Joye, 1,490,000, La p'tite semaine, 1,483,000 et la Soirée du hockey par 1,448,000.

(Maclean)

"Cheap labor"

L'égalité d'emplois et des salaires pour la femme albertaine n'est qu'un mythe grossier, C'est du moins la conclusion d'une récente étude sur la situation de la femme au travail en Alberta, entreprise par l'Edmonton Social planning et l'organisme Options for women.

La femme qui travaille n'est qu'une source de main d'oeuvre bon marché et ne détient jamais de fonctions où des décisions doivent être prises.

Cette étude révèle que 97 pour cent des emplois dont le salaire annuel ne dépasse guère $5,000, sont occupés par des femmes.

Gulf Oil

OTTAWA, le 2 avril 1974: Le ministre des Approvisionnements et Services, l'honorable Jean-Pierre Goyer, annonce l'adjudication à la société Gulf Oil Canada Limitée d'un contrat d'une valeur de $642,945.

Adjugé pour le compte du ministère de la Défense nationale, ce marché prévoit la fourniture d'environ 1,770,000 gallons de carburant d'aviation devant être livrés, au fur et à mesure des besoins, à diverses bases des Forces canadiennes en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba, entre juin 1974 et mai 1975.

L'honorable Goyer annonce l'adjudication à cette même société de deux contrats d'une valeur globale de $8,715,100.

Passés pour le compte du ministère de la Défense nationale, ces marchés prévoient la livraison, entre juin 1974 et mai 1975, à des bases des Forces canadiennes en Alberta et au Nouveau-Brunswick, de 29,209,900 gallons de carburant pour turbines d'avion.

(communiqué)

Alberta
GOVERNMENT OF ALBERTA

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES MUNICIPALES

AVIS D'ADOPTION DU RÔLE D'ÉVALUATION

1974

POUR LES SECTIONS SPÉCIALES NOS 2,3 et 4 ET TOUS LES DISTRICTS D'AMÉLIORATION SAUFS LES DISTRICTS D'AMÉLIORATION NOS 9 ET 18

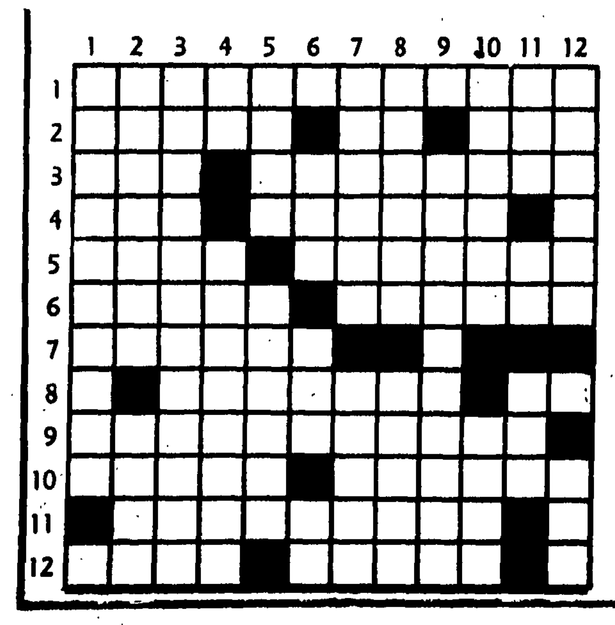
AVIS est par les présentes donné que les rôles d'évaluation des SECTIONS SPÉCIALES nos 2, 3 et 4 et tous les DISTRICTS D'AMÉLIORATION SAUF LES DISTRICTS D'AMÉLIORATION nos 9 et 18, faits selon les conventions du Décret Municipal de taxation ont été préparés et seront ouverts pour inspection, dans les trente (30) jours, au Département des Affaires municipales, 10363 - 108e rue, Edmonton, Alberta, durant les heures ouvrables. Toute personne s'opposant à l'inscription de son nom ou de celui de toute autre personne au(x) dit(s) rôle(s), ou à la valeur de l'évaluation faite d'une propriété doit, dans les trente (30) jours suivant cet avis, déposer plainte par écrit auprès du Département des Affaires municipales.

Daté ce 5e jour d'avril 1974.

LE SOUS-MINISTRE
DEPARTEMENT DES AFFAIRES MUNICIPALES



MOTS CROISÉS

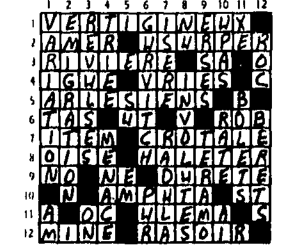


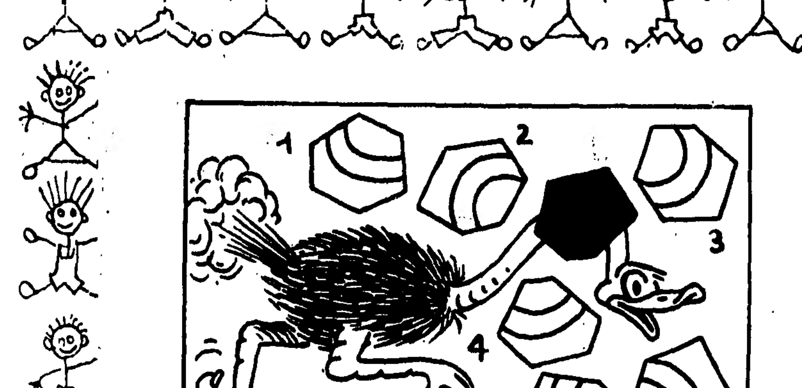
HORIZONTALEMENT

1- Impétueusement.
2- Facteurs d'instruments de musique français (1752 - 1831). -- Actinium. -- Faculté de voir.
3- Rayon. -- Actions honteuses.
4- Possessif. -- Cachée sous terre.
5- Tête de rocher. -- Pleinement rassasiée.
6- Soignés. -- Général bysantin (478-568).
7- Lichens filamenteux.
8- Mesurer avec un niveau. -- Infinitif.
9- Action d'égaliser.
10- La couleur noire. -- Décès.
11- Pièce destinée à guider dans son mouvement une autre pièce mobile.
12- Venues au monde. -- Peites baies peu profondes.

VERTICALEMENT

1- Moments de fermer.
2- Grands aigles d'Australie. -- Garantie.
3- Convenable.
4- Infinitif. -- Récoltés.
5- Loi. -- Punies.
6- Provenus. -- Possessif. -- A lui.
7- Crocus cultivé pour ses fleurs. -- Originaire du Latium.
8- Sépara une chose d'une autre. -- Personnes.
9- Criminelle.
10- Dans lesquels on lave la vaisselle. -- Trous d'évacuation pour la fumée.
11- Sans vêtements. -- Voyelles jumelles. -- Ecole Nationale d'Administration.
12- Fais son testament. -- Situé.



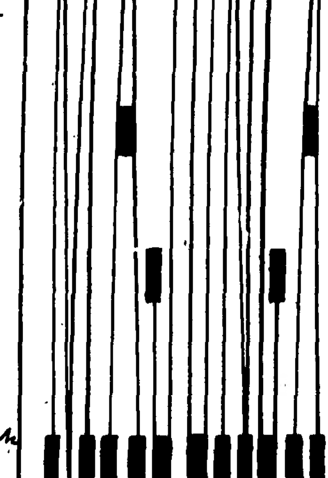


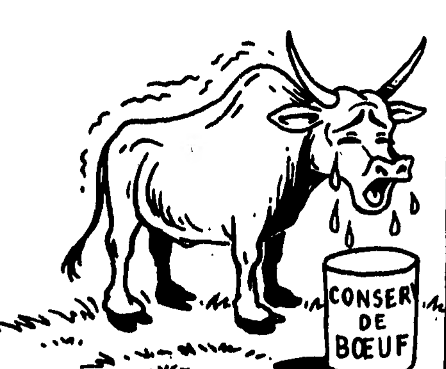
1

PARMI LES SIX FRAGMENTS DE COU DES SINES CI-DESSUS, QUEL EST CELUI QUI CORRESPOND EXACTEMENT AU MORCEAU MANQUANT DU COU DE L'AUTRUCHE ?

2

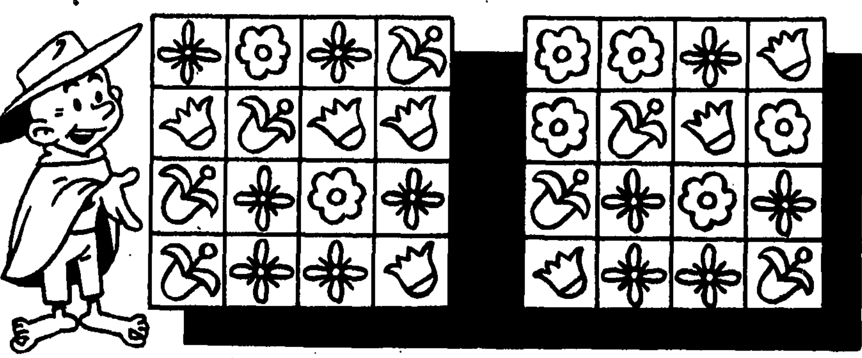
CET ETRANGE PANNEAU INDIQUE LE NOM D'UN GRAND PORT MALGACHE OU DOIT S'EMBARQUER LE PAUVRE ZEBU. QUEL EST CE PORT ?





3

DEVANT QUEL SPECTACLE MARYVONNE VIENT-ELLE DE S'ARRETER ?... POUR LE SAVOIR, RELIEZ DANS LEUR ORDRE NUMERIQUE TOUS LES POINTS DE 1 A 41.



4

VOICI DEUX SUPERBES PANIERS CONTENANT DES FLEURS DE QUATRE SORTES DIFFERENTES. EN 30 SECONDES, ESSAYEZ DE TROUVER COMBIEN DE FLEURS DU MEME TYPE SE TROUVENT A LA MEME PLACE DANS CHACUN DES DEUX PANIERS.

SOLUTION:

JEU 1: LE FRAGMENT No 5

JEU 2: IL SUFFISAIT DE VOUS BAISSER JUSQU'A CE QUE VOS YEUX SOIENT AU NIVEAU DE LA BASE DES LETTRES. VOUS POUVIEZ LIRE LE NOM DE "MAJUNGA".

JEU 3: MARYVONNE S'ETAIT ARRETEE DEVANT UN CALVAIRE.

JEU 4: DIX FLEURS DU MEME ENDROIT DANS LES DEUX PANIERS.

ATTENTION! ATTENTION!

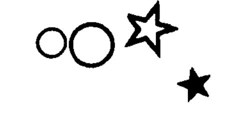
LES GAGNANTS DU CONCOURS DE DESSIN A COLORIER SONT

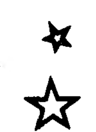


YVETTE CROTEAU
C.P. 368
BONNYVILLE, ALTA.

ET

FRANKLIN GUIMOND
C.P. 568
HINTON, ALBERTA.



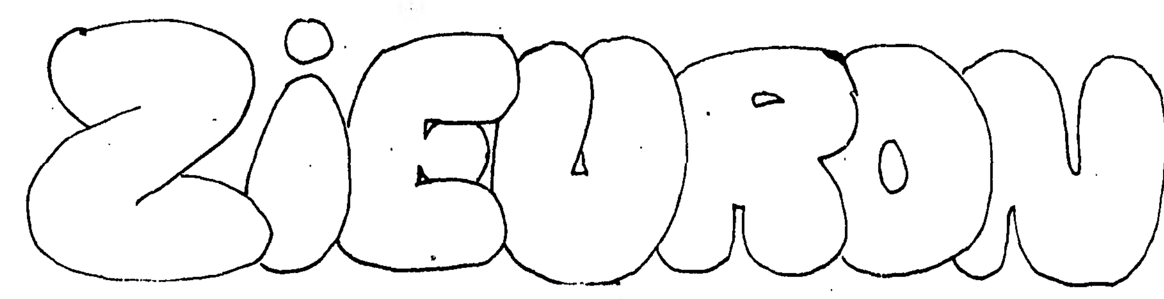


FELICITATION A YVETTE ET FRANKLIN QUI SONT LES GAGNANTS DE NOTRE CONCOURS DE DESSIN A COLORIER. YVETTE, TU A GAGNE LA BELLE RAGGEDY ANN ET POUR TOI FRANKLIN, LE RAGGEDY ANDY.

VOUS ALLEZ RECEVOIR VOS PRIX SOUS PEU.







CARRIERES ET PROFESSIONS

LE CENTRE D'EXPÉRIENCE PRESCOLAIRE
recherche
une **Directrice de Garderie**

Conditions:
être francophone
avoir des qualifications et de l'expérience en éducation préscolaire

Date d'entrée en fonction:
le travail devra débuter le 1er mai 1974

Salaire:
salaire annuel: 6,296.40 dollars (brut)

envoyer un curriculum vitae au Conseil d'Administration du C.E.P. avant le 10 avril
pour tous renseignements, s'adresser à Mme Phan 435-1185

Centre d'Expérience Préscolaire
9904 - 110e rue
Edmonton, Alta.

RECHERCHONS

REMBOUREUR
EBENISTE

- Homme d'expérience
- Francophone
- Possibilité de participer à l'entreprise
- Bon Salaire
- Frais de déplacement payés
- Pour de plus amples informations les intéressés peuvent communiquer avec

JONCAS (Cécile)
9540 - 125e rue
EDMONTON, Alta.

477 - 2232

LE DISTRICT SCOLAIRE PUBLIC DE ST-PAUL 2228
requiert les services d'un(e)

Directeur - directrice

ECOLE ELEMENTAIRE DE ST-PAUL
- environ 575 élèves de la lère à la 5e année
- programme complet en Musique et en Education physique
- service de bibliothèque
- 4 classes en Education spéciale
- cours parallèles bilingues: français, anglais

DUREE:
- Une année en l'absence de la directrice actuelle
- Termes pour l'année suivante à discuter

Veuillez adresser votre demande accompagnée du curriculum vitae, avant le 24 avril 1974 à:

M. F. Boulet, surintendant,
District scolaire public de St-Paul 2228,
Casier Postal 1461,
St-Paul, Alberta Tél.: 645-3323

CBXFT

est à la recherche

- **Réalisateur**
- **Journalistes**
- **Script- Assistante**
- **Assistant à la production**
- **Ciné-Cameramen**

TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS DOIVENT ÊTRE BILINGUES

Faire parvenir curriculum vitae le plus tôt possible à:
Chef du personnel, Radio-Canada, C.P. 55, Edmonton.

PETITES ANNONCES

APPAREIL PHOTO

YASHIKA, LM, 80mm, en parfaite condition. Meilleure offre. Composez 422-0388

AUTOS A VENDRE

DATSUN 1970, 52 mille milles, pneus radiaux, enjoliveurs de roues (magwheels), nouvelle peinture plastique, tuyau d'échappement "Stabro". $1,800. téléphone: 467-4126.

Rambler classique 1963. Très bonne condition, 4 pneus neufs $325.00. 475-7677.

Roulotte 1973 "Trillum" parfaite condition, $1,900. 476-7091 ou voir au 7819-147 avè.

CHAMBRE A LOUER

CHAMBRE ET PENSION, située au 8703-79e ave, Edmonton. Composez 466-7557.

DIVERS

RESERVOIR D'ESSENCE, de 24 gallons. Parfaite condition. Meilleure offre. Composez 422-2736.

EMPLOIS DEMANDES

MENAGE, dans une école ou travail dans une caféteria. Composez 479-6887

Francophone cherche travail 439-1313

EVENEMENTS

CATHOLIC ADULT SOCIAL ans et plus, samedi le 19 avril à 8h.20 p.m. en la salle de la Cathédrale St-Joseph. Les invités sont priés d'appeler à 476-8116 ou 489-4805.

jusqu'au 15 avril.

Galerie d'Edmonton a organisé deux expositions spéciales "L'impressionnisme au Canada et "Qu'est-ce que l'impressionnisme"

GARDERIES

GARDIENNE francophone pour un enfant de deux ans, du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures, Salaire discutable et bonne ambiance. Composez 488-5087.

GARDIENNE, âgée de 16 ans et plus et demeurant dans la région de Bonnie Doon ou King Edward Park, pour garder le soir de temps à autre. Composez 466-6757.

GARDERAIS des enfants, le soir, et la fin de semaine, sauf le mardi. Fiable et parle très bien français et anglais. Appelez Madeleine au numéro 465-4159.

GARDERAIS, des enfants âgés de deux à quatre ans à mon domicile. Appelez Mme Toth, au numéro 475-3146

GARDERAIS, des enfants chez-moi ou ailleurs. Appelez Armande St-Jacques au numéro 479-6887.

GARDERIE ST—MATHEW, avise tous les parents qui désirent inscrire leur enfant au jardin d'enfants et en première année, section française, de le faire le plus tôt possible. Composez 476-6575.

GARDERIE ST—THOMAS, avise tous les parents qui désirent inscrire leur enfant à la maternelle française ou anglaise, de le faire le plus tôt possible en téléphonant au numéro 469-0223.

MACHINES A ECRIRE

UNDERWOOD, électrique et scripto. Parfaite condition $175. Composez 465-4159.

MAISONS A VENDRE

Edifice 9 logis à St-Paul — $82,000. St-Paul 645-4056 — Edmonton 488-3242.

1/4 de section — maison de 8 ans — 130 acres cultivés, 12 milles de Bonnyville, $18,500. St-Paul 645-4056 — Edmonton 488-3242.

OFFRE D'EMPLOI

Ménagère désirée comme compagne à une dame âgée qui habite sa propre maison. Quartier central, près de l'autobus. Téléphonez 482-3656 ou 452-0004 après 6 heures. Adressez toutes demande écrite à Mlle Geneviève Moreau, 9717-11e rue, Edmonton — T5K 1J7.

C.E.P. recherche une Directrice de Garderie pour le 1er mai, 1974. Pour plus de reseignements s'adresser à Mme Phan au 435-1185.

PHILATELIE

JEUNE PHILATELISTE, cherche un ami philatéliste, âgé de 10 à 12 ans pour échanger des timbres. Appelez André au numéro 4654159.

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 11h.30 a.m. à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumissions par l'entremise du bureau de distribution des plans, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7.

ENTREPRISE

"CONSTRUCTION POST OFFICE, (S.P. 2A) WILLINGDON, Alberta."

On peut se procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $25.00 sous forme de chèque bancaire visé établi à l'ordre du GOUVERNEUR GENERAL du CANADA par l'entremise des bureaux suivants du ministère des Travaux publics: 10e étage , 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta et peuvent être consultés à la Edmonton Construction Association.

Date limite: le 23 avril, 1974
Dépôt $25.00

Directeur du projet:M.D. MacLeod
D.P.W. Edmonton
Tél: 425-7192

INSTRUCTIONS

Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs, Région de l'Ouest.



Public Works Canada Travaux publiçs Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Chef des Services financiers et administratifs, région de la Capitale, ministère des Travaux publics, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'a 11h.30 a.m. à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremis du bureau de distribution des plans, 1 Thornton Court, Edmonton (Alberta) T5J 2E7.

ENTREPRISE

"RECONSTRUCTION and PAVING Mile 0.00 to Mile 8.85 South Entrance Road, & PAVING Mile 0.00 to Mile 4.45 North Entrance Road, ELK ISLAND NATIONAL PARK, Alberta."

Date limite: le 30 avril, 1974 Dépôt: $250.00

On peut se procurer les documents de soumission moyennant un dépôt de $250.00 sous forme de chèque bancaire visé, établi au nom du RECEVEUR GENERAL du CANADA par l'entremise des bureaux suivants du minitère des Travaux publics:- 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta; 400 édifice Customs, 11e ave & 1ière rue, s.e. CALGARY, Alta; 201 - 269 rue Principale, WINNIPEG, Manitoba; 902 croissant Spadina, SASKATOON, Sask., 701 édifice Financial, REGINA, Sask.; 1444 rue Alberni, VANCOUVER, C.B. et 25 ave St-Clair E. TORONTO, Ontario et peuvent être consultés à la Road Builders Association Offices à EDMONTON, WINNIPEG, DOWNSVIEW, ONTARIO et à la Industrial Construction Centre, BURNABY, C.B.

Directeur du projet: Mr. J.H, Peatfield
D.P.W. CALGARY
Tél: (403) 265-3130

INSTRUCTIONS

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le ministère et qui seront accompagnées du dépôt déterminé aux documents de soumission.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le dépôt sera remboursé sur réception des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

R.A. Melnick
Chef des Services financiers et administratifs de la région de l'Ouest



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention "Tender for Construction of a Non-Directional Beacon/Back Beam Middle Marker/Transmitter Building and Related Work in the Vicinity of Fort McMurray Airport, Fort McMurray, Alberta" seront reçues jusqu'à 3h00 p.m. (H.N.R.) le 9 mai, 1974.

On peut se procurer les plans, devis et les documents de soumission (en anglais seulement) au ministère des Transports, directeur régional des approvisionnements, salle 894, édifice Fédéral, 9820-107e rue, Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $25.00 établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les plans et devis seront en montre à la Builders Exchanges à Edmonton,; Southam Building Reports, Winnipeg, Man. et la Industrial Construction Centre Ltd., Burnaby, C.B.

D.J.Dewar
Administrateur
région de l'Ouest.

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES et portant sur l'enveloppe la mention "Tender for Construction of an Aircraft Parking Apron, Connecting Taxiway and Related Work at Calgary International Airport, Calgary, Alberta" seront reçues jusqu'à 3h00 p.m. (H.N.R.) le 9 mai, 1974.

On peut se procurer les plans, devis et les documents de soumission (en anglais seulement) au ministère des Transports, directeur régional des approvisionnements, salle 894, édifice Fédéral 9820 -107e rue, Edmonton, Alberta, moyennant un chèque bancaire visé de $50.00 établi à l'ordre du Receveur Général du Canada.

Les plans et devis seront en montre à Builders Exchanges à Edmonton et Calgary, Alberta; Vancouver, C.B. Saskatoon et Régina, Sask.; Winnipeg, Man.; Southam Building Reports, Winnipeg, Man. et la Industrial Construction Centre Ltd., Burnaby, C.B.

D.J. Dewar
Administrateur de la région de l'Ouest.